



Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales
19, HLM Route de Dakar ♦ B.P. 219 ♦ Thiès, Sénégal
Tel/Fax : (221) 951.6830 ♦ Email : greensenegal@sentoo.sn

RAPPORT ANNUEL GREEN SENEGAL 2008

4.2	Objectifs du projet	28
4.3	Description des activités	28
4.4	Niveau d'exécution des activités.....	30
4.5	.Implication des bénéficiaires	36
4.6	Contraintes.....	36
4.7	Impacts.....	37
4.8	Durabilité.....	38
4.9	Appréciations par les producteurs	38
4.10	Principales conclusions et Recommandations	38

V. PROJET TIPA.....41

5.1	Présentation du système goutte à goutte de type familial : Installation et description du système	41
5.2	Activités de production.....	43
5.3	Magasin de stockage.....	46
5.4	Collaboration institutionnelle	46
5.5	Visite d'échanges.....	47
5.6	Formations réalisées	47
5.7	Relation publique.....	47
5.8	Mise en place d'un réseau d'échange	47
5.9	Emission radiophonique	47
5.10	Production d'un film	48
5.11	Conclusions.....	48

VI. PROJET 9 ACP SE 016 Assainissement des centres secondaires - Phase I, eaux pluviales : Programme IEC.....48

6.1	Objectifs et résultats attendus de la campagne d'IEC	49
6.2	Résultats attendus	49
6.3	Résultats obtenus de la campagne d'IEC par domaine d'activité et par axe	50
a)	Démarrage des activités.....	50
b)	Sélection des animateurs	50
c)	Rencontres avec les autorités administratives et services techniques	50
d)	Rencontres avec les délégués de quartier	51
e)	Rencontres avec les Chefs religieux et autorités coutumières.....	51
f)	Rencontres avec des personnes ressources	51
g)	Atelier de lancement du programme dans les différentes communes	52
h)	Les Formation.....	54
i)	La conception et l'administration des outils.....	55
j)	Les émissions radiophoniques	55
k)	La communication de proximité.....	56

VII. PROJET EN COURS.....56

AVANT-PROPOS

« La désertification est un problème global qui affecte directement un tiers des terres de la planète, soit plus de 4 milliards d'hectares. Qui plus est, quelque 1,2 milliards de personnes qui dépendent de la terre pour la majeure partie de leurs besoins et qui dans plus de 110 pays comptent pour la plupart parmi les populations les plus pauvres du globe sont menacées dans leurs moyens d'existence. La désertification est la cause première de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, qui engendrent dans le monde entier des crises socio-économiques et politiques »¹. C'est la prise de conscience de la menace constituée par la désertification particulièrement dans le monde rural et de l'ampleur de la pauvreté qui sévit au Sénégal que le Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales GREEN SENEGAL s'est engagé à jouer sa partition dans la dynamique de réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement telle que tracée par le DSRP et les différentes conventions et protocoles signés par l'Etat Sénégalais en rapport avec la désertification et la dégradation des sols. Cette dualité désertification - pauvreté est ainsi au cœur de la problématique du développement surtout dans les pays en voie de développement. Si la pauvreté est souvent définie comme étant synonyme de faibles revenus monétaires, de difficultés d'accès au crédit (intrants agricoles et activités génératrices de revenus), de faibles productions agropastorales et de manque criard d'infrastructures de base, il n'en demeure pas moins que les germes de ce mal sont étroitement liés au changement climatique et de fait à la désertification. C'est pourquoi des mesures hardies doivent être entreprises pour que le développement durable tant évoqué lors du sommet mondial de Johannesburg ne soit pas un vœu pieux. Au Sénégal, la réactualisation du code de l'environnement, la décentralisation qui entre dans une phase décisive et les nombreux projets de développement orientés vers la gestion des ressources naturelles – initiés par les pouvoirs publics comme les privés – constituent des avancées significatives tendant à combattre ces deux fléaux. Les programmes et activités de GREEN SENEGAL au courant de cette année 2003 épousent parfaitement les contours de cette orientation définie par l'Etat et réaffirmée dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le partenariat développé grâce au concours financier de certains bailleurs notamment (APSO, PMF / FEM, RAF 2000, PNIR, CTA, SOL SOC, PLCP et le FNRAA) qui se précise d'avantage avec les projets de Thiénaba, Mpal, N dof, Sakal, Mbayène, Léona, Dangalma et Thiès a permis à notre Organisation d'apporter sa contribution à la réussite de cette politique. Des résultats, certes encourageants ont été obtenus dans l'exécution de ces différents programmes ; mais il demeure que des efforts soutenus doivent être faits pour consolider les acquis et dégager les stratégies réalistes d'appui aux populations à la base.

¹ Hama Arba Diallo Secrétaire Exécutif UNCCD in Discours à la Sixième Session de la Conférence des Parties réunie à La Havane en 2003

I. PRESENTATION INSTITUTIONNELLE DE GREEN SENEGAL

Le Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales (GREEN-SENEGAL) est composé d'une équipe pluridisciplinaire active dans le domaine de la recherche-développement, de la formation, du développement et de l'appui aux Organisations Communautaires de base en collaboration avec les Institutions de formation, de recherche et les partenaires au développement.

Forte d'une longue expérience dans le domaine de l'encadrement du monde rural, elle participe plus particulièrement dans les zones rurales à la promotion de techniques et de technologies d'agriculture durable à travers la formation et la communication. Dans la marche de son environnement institutionnel, l'engagement de l'Organisation dans l'identification de sa zone et de ses axes d'intervention ont été pondérées à partir des recommandations majeures issues des conclusions de l'atelier de planification stratégique d'Octobre 1999. Ces recommandations ont toujours servi de repères à GREEN SENEGAL dans la définition de ses grandes orientations en matière d'approche du développement local, de la réalisation de ses Programmes et de la mobilisation des ressources inhérentes à son fonctionnement.

Mission La mission essentielle de GREEN-SENEGAL est de contribuer à une sécurité alimentaire par la promotion d'une agriculture durable, à la protection et à la préservation de l'environnement.

1. Objectifs

- Contribuer à la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté ;
- Promouvoir la recherche-action pour une agriculture durable ;
- Conserver, gérer et préserver les ressources naturelles ;
- Protéger l'environnement et restaurer la biodiversité ;
- Appuyer les communautés de base dans la mise en place d'activités de production agricole, de génération de revenus, de formation, de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

2. Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention de l'Organisation tourne autour de quatre axes stratégiques que sont :

- le renforcement des capacités institutionnelles, managériales et techniques des Organisations Communautaires de Base et des ménages ;
- l'accompagnement dans la recherche méthodologique, l'identification, la conception et la réalisation de Projets / Programmes, le suivi- évaluation et les études d'impact sur l'environnement ;
- la réalisation d'audit environnemental, de cartographie de l'information et de planification rationnelle de la gestion des ressources naturelles ;
- la communication, l'information, l'éducation environnementale et le plaidoyer en matière de développement agricole et de protection de l'environnement.

3. Partenaires financiers

Dans la conduite des Projets et Programmes, l'équipe est souvent appuyée par des personnes ressources et consultants dans les domaines de la communication, du génie rural et civil, du développement institutionnel et local, de la décentralisation, du marketing et du micro crédit. Grâce à l'appui de ses partenaires (APSO, Réseau Afrique 2000, PMF/FEM, PNUD, Solidarité Socialiste Belge, CILSS, Banque Mondiale, PNIR, CTA, PLCP et FNRAA), GREEN SENEGAL appuie les communautés dans la mise en œuvre de projets identifiés et conçus à la base, projets liés à la protection de l'environnement, à la sécurité alimentaire, à la gestion de la biodiversité, à la lutte contre la pauvreté et à la décentralisation.

4. Affiliation aux Réseaux d'échange

GREEN SENEGAL est membre de plusieurs réseaux parmi lesquels :

- Le Réseau Environnement Développement (RED) ;
- Le Réseau Genre et Développement ;
- Le Réseau DIMITRA : Femmes Rurales pour le Développement ;
- Le Réseau International des ONGs pour la lutte contre la Désertification (RIOD) ;
- Le Réseau des Opérateurs du Programme National d'Infrastructures Rurales
- Le Réseau de la Méthode Active de Recherche et de Planification (MARP/Sénégal).
- Le Réseau régional pour la synergie entre la convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et du Centre (RNSCC).

Il représente le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD) au sein de la Fondation Locustox, au niveau du Comité National de sélection des projets du Réseau Afrique 2000 (PMF/FEM). En 2002, il fût le Point Focal de la Société Civile Sénégalaise pour la préparation du Sommet de Johannesburg. GREEN SENEGAL est membre du CONGAD dont il assure la Présidence au niveau national suite à l'Assemblée Générale de Novembre 2005.

5. Zone d'intervention

Sa zone d'intervention s'étend sur les régions de Thiès, Louga, Diourbel, Fatick et Saint-Louis plus spécifiquement au niveau des Communautés Rurales.

6. Domaines d'activités

- Gestion des ressources naturelles ;
- Promotion de la sécurité alimentaire ;
- Protection de l'environnement ;
- Information, Education, Communication, Plaidoyer ;
- Formation ;
- Planification participative.

II. Programme d'Appui à la Lutte Contre la Désertification PALCD

Ce programme a été financé par le Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) pour un montant de 36 542 920 Fcfa/ 55 709,32 €. L'autre partenaire du programme est l'ONG Solidarité socialiste de Belgique.

2.1 **Bref rappel des objectifs (quantifiables) poursuivis**

Objectif 1 :

Renforcement des capacités des organisations locales et promotion des activités de GRN avec comme indicateur :

- L'atelier de lancement,
- L'atelier de capitalisation,
- 70% des personnes formées connaissent bien et appliquent des techniques de pépinières forestières et fruitières dans toutes les CR à la fin du projet,
- 70% des personnes formées connaissent bien et appliquent des techniques de conservation des eaux et des sols, défense et restauration des sols (CES/DRS) dans toutes les CR à la fin du projet,
- 70 % des personnes formées connaissent bien et appliquent des techniques de plantation agro forestière dans toutes les communautés rurales à la fin du projet.
- 70 % des personnes formées connaissent bien et appliquent des techniques de compostage dans toutes les communautés rurales à la fin du projet.
- 70 % des personnes formées connaissent bien et appliquent des techniques de Protection Naturelle des Cultures dans toutes les communautés rurales à la fin du projet.

Objectif 2 :

Accroître la couverture des besoins alimentaires grâce à une plus grande production et consommation des produits agricoles avec comme indicateur :

- L'acquisition de matériel agricole
- La distribution d'intrants agricoles
- La production agricole de mil et de niébé

Objectif 3 :

Augmenter la productivité des sols et limiter la dégradation des ressources naturelles par la promotion des pratiques et connaissances locales appropriées avec comme indicateurs :

- La construction de fosses compostières
- L'acquisition de matériel de concassage
- L'implantation de diguettes et de cordons
- L'installation de pépinières
- La mise en place de parcelles de henné
- La protection des jeunes pousses

Objectif 4 :

Promouvoir l'échange d'expériences fonctionnelles entre les groupements à travers :

- L'organisation de visites d'échanges
- La mise en place du Cadre de Concertation Technique

2.2 Présentation et analyse des résultats

Plusieurs formations ont été réalisées à savoir :

2.2.1 Formation en technique de pépinière

La maîtrise des techniques de pépinières est une condition nécessaire à la production de plants de qualité et par ricochet un facteur de réussite des plants mis en terre. La formation en technique de pépinière et plantation a visé essentiellement la consolidation des acquis des bénéficiaires lors de la première phase. Tous les villages ont participé à ces formations en envoyant deux représentants tenant compte de la représentativité selon le genre.

La figure suivante présente les résultats obtenus :

L'impact de cette formation s'est vite fait ressentir dans la mise en place correcte et efficace des pépinières en atteste les résultats obtenus.



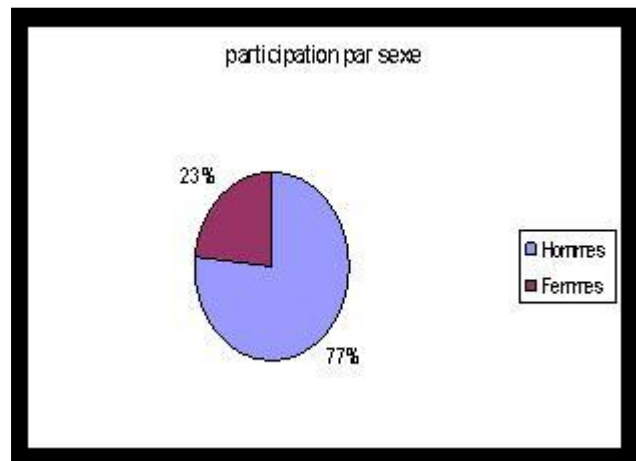
Photo : Pépinière fruitière



Photo : Pépinière espèces forestières

2.2.2 Formation en technique de plantations agroforestières

Après avoir dispensé la formation en techniques de pépinières forestières, l'accent a été mis aussi sur la formation en techniques de plantation agroforestière. Cette formation a touché 60 personnes dont 46 hommes et 14 femmes provenant des dix (10) villages bénéficiaires que sont : Ndouf, Mbardiack, Mbéwane, Niama, Ndiéyène Sirakh, Diack I, Diack II, Ngoundiane Péye, Samel et Séokhaye.



Pour permettre aux bénéficiaires de se familiariser avec les technologies agroforestières le mode de mise en place des haies vives à base d'*Acacia senegal* et de *Parkinsonia acculeata* a été utilisé. Aussi, les différences dans les techniques de plantation d'espèces forestières et fruitières ont été mises en exergue.



Photo: Enlèvement de la gaine et entretien potés

Photo: Distribution des plants et

2.2.3 Formation en technique de Défense et restauration des sols (DRS)

Lors de l'évaluation de la première phase, des besoins importants ont été notés en matière de lutte contre la dégradation des terres par le phénomène de l'érosion hydrique dans certains villages du projet. Les villages ainsi ciblés dans la deuxième phase ont concerné Diack 1, Diack2 et Samel.

Ainsi au niveau de ces villages la technologie de défense et restauration des sols (DRS) à travers la mise en place de cordons pierreux a été adoptée.

Afin de faciliter une meilleure connaissance et maîtrise de cette technique, des formations ont été organisées au cours de l'exécution du projet.

Les formations organisées ont regroupé 50 personnes et 10 personnes se sont absentes pour les villages de Diack1 et Diack2.

L'équipe de formateurs été composée du coordinateur du projet et deux animateurs villageois. L'accent été mis sur la valorisation des compétences locales. Ces formations ont été organisées au niveau local dans le village de Samel qui bénéficie d'un site en cours d'aménagement et qui a été utilisé comme site d'apprentissage et

de démonstration.

Pour faciliter la compréhension des participants, un document de formation a été mis à leur disposition. Ce document est écrit en français, arabe et en langue locale ouolof.

2.2.4 Formation en technique de compostage

Le compostage est une activité très importante dans le cadre de ce projet. En effet, la baisse de fertilité potentielle des terres dans la zone du bassin arachidier constitue une des principales causes de la baisse des rendements et des revenus des producteurs.

Plusieurs techniques de compostage sont cependant utilisées, mais l'accent a été mis dans ce projet sur les fosses compostières compte tenu de la qualité du compost qui pourra être produit.

Les formations ont été organisées au niveau du Centre de formation de GREEN SENEGAL et a regroupé 60 participants venus des dix (10) villages. Pour chaque formation, le village a envoyé trois personnes (3) à savoir l'animateur et deux (2) bénéficiaires de fosses compostières. L'animateur aura pour rôle de démultiplier la formation pour les autres bénéficiaires au niveau village.



Les bénéficiaires sont choisis selon les critères majeurs suivants :

- motivation du producteur
- disposer d'une parcelle embocagée
- atteinte des objectifs du projet

Les bénéficiaires sont constitués à 99 % par des hommes et seulement 1 % de femme.

2.2.5 Formation en technique de Protection naturelle des Cultures (PNC)

Cette formation en technique de PNC a été organisée le 31 mars 2008 au Centre de Formation de GREEN SENEGAL de Thiénaba et avait pour but de doter les producteurs de compétences nécessaires en matière de protection naturelle des cultures afin de diminuer les coûts relatifs à l'accès aux produits chimiques, limiter les risques environnementaux et les risques d'accident humains.

Tableau 1 : Liste des participants par village.

Village	Participants	
	Homme	Femme
Niama	2	
Samel	2	
Ndiéyéne Sirakh	2	
Ndouf	2	
Ngoudiane Peye	1	1
Séwékhaye	1	
Mbardiack	2	
Mbewane Tia Tiao	2	

La lecture du tableau montre que quinze (15) personnes ont participé à cette formation. Au niveau des villages d'intervention seuls Diack1 et Diack2 n'ont pas pu participer à cette formation pour des raisons liées à une confusion de date. Pour ces villages des séances de démultiplication ont été organisées par l'équipe du projet et les animateurs.

2.2.6 Atelier de lancement

L'atelier de lancement avec les populations organisé le 13 Novembre 2007 à Thiénaba été une occasion pour l'équipe du projet de présenter les objectifs, la stratégie et les résultats attendus de son exécution. L'atelier a été présidé par le Sous Préfet de l'Arrondissement de Thiénaba et la Directrice de GREEN SENEGAL. Plusieurs partenaires été présents notamment les Présidents de Communautés rurales concernées, le représentant du Service régional des Eaux et Forêts, le Chef du Centre d'Appui pour le Développement Local de Thiénaba (CADL), le Secrétaire général du CLCOP (Cadre Local de Concertation et Coordination des Organisations de Producteurs) et les représentants des villages partenaires du projet.

Des discours ont été présentés par la Directrice de GREEN SENEGAL, le représentant des Eaux et Forêts et ont été axés entre autres, la mobilisation des acteurs pour l'atteinte des résultats et sur la gestion et maintenance du matériel fourni. Ce fut également le moment consacré à la remise du petit matériel aux représentants des différents villages.



Photos : Remise de brouettes, pelles, arrosoirs, pulvérisateurs, etc.

2.2.7 Choix des producteurs

En rapport avec les spéculations à mener, les mêmes critères d'identification des producteurs ont été reconduits. Il s'agit notamment de :

- Avoir d'une bonne terre
- Disposer de la main d'œuvre
- Posséder du matériel agricole
- Avoir une expérience dans la conduite des cultures mises en place

2.2.8 Contractualisation avec les producteurs

Avec chaque producteur identifié, un contrat de production a été signé. Ce contrat cosigné par le producteur, l'animateur villageois, le chef de village et GREEN SENEGAL dresse les obligations de chaque contractant et les recours possibles en cas de conflits.

2.2.9 Distribution des intrants

Sur la base des productions obtenues en 2006, le projet a opéré à la distribution des semences aux producteurs. Il faut signaler que les villages de Mbardiack, Seokhaye (Projet CILSS) et Keur Ibra Fall (Projet Solidarité Socialiste) ont été les principaux greniers semenciers en plus d'un complément obtenu au niveau du service semencier de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA). Ceci a permis d'avoir la répartition qui figure dans le tableau ci-dessous. Concernant les modalités de remboursement, pour chaque kilogramme fourni par le projet, le producteur devrait rembourser 2 kgs.

Tableau : Quantités de semences distribuées par village campagne 2007

Villages	Mil		Niébé	
	Quantité	Nombre de producteurs	Quantité	Nombre de producteurs
Niama	04	01	32	16
Mbardiack	22	10	204	102
Seokhaye	12	04	48	18
Ndouf	56	22	93	38
Diack 1	24	06	44	07
Diack 2	48	34	61	42
Samel	20	05	28	08
Mbéwane Thiathaw	104	24	154	62
Ngoundiane Péye	28	291	32	291
Ndieyene Sirakh	15	15	69	24
Total	333	412	765	608

Commentaire :

La quantité totale de semences de mil distribuées pour cette campagne est égale à 333 kg soit une superficie de 83 ha. En ce qui concerne le niébé, 765 kg ont été distribués pour emblaver 192 ha.

Au total, 412 producteurs ont bénéficié des semences de mil et 608 autres du niébé. Pour ce qui est du village de Ngoundiane Peye, les semences ont été données au groupement de femmes qui compte 291 membres.

Pour la campagne 2007-2008, une modification du mode opératoire a été effectuée concernant la distribution des semences. En effet, pour permettre à un plus grand nombre de producteur d'accéder à des semences de qualité, des producteurs multiplicateurs pilotes ont été sélectionnés. Chaque producteur rembourse 4 kgs de semences pour 01 kg fourni par le projet. Les quantités distribuées aux producteurs multiplicateurs et celles recouvrées provisoirement sont les suivantes :

Tableau 3. Quantités de semences distribuées et recouvrées campagne 2008

Villages	Niébé		Mil	
	Quantité distribuée	Quantité recouvrée	Quantité distribuée	Quantité recouvrée
Séokhaye	16 kg	60 kg		
Same1	16 kg	70 kg	04 kg	20 kg
Diack2			04 kg	
Mbardiack			08 kg	32 kg
Ngoundiane	04 kg	16 kg	08 kg	32 kg
K Ibra Fall	16 kg	20 kg		
Ndiéyène S	16 kg			
Total	68 kg (17 ha)	166 kg	24 kg (6 ha)	84 kg

Les quantités recouvrées provisoirement sont de 166 kgs pour le niébé et 84 Kgs pour le mil.

Les villages de Ndiéyène sirakh, Diack 2, Diack 1, Mbéwane Thiaw thiaw n'ont pas encore remboursé leurs semences. La contrainte principale est le retard accusé dans le décorticage.

2.2.10 Production agricole: grande culture mil et niébé et multiplication de semences

La zone du bassin du bassin arachidier a été la zone de prédilection de la culture arachidière, mais avec la réduction de la pluviométrie et la dégradation des sols due à l'agriculture extensive et la monoculture arachidière, les populations souffrent de problèmes de sécurité alimentaire. Pour résoudre ces difficultés, les producteurs mettent l'accent sur des cultures alternatives comme le mil, le niébé, etc. C'est dans cette optique, que le projet a principalement appuyé les producteurs dans le développement de ces spéculations.

Le volet production de semences a été financé en contrepartie par le projet Solidarité Socialiste.

Tableau4 : Quantités de semences distribuées et production agricole campagne 2007

Villages	Mil			Niébé		
	Quantité	Nombre de producteurs	Production (kg)	Quantité	Nombre de producteurs	Production (kg)
Niama	04	01	800	32	16	1000
Mbardiack	22	10	4400	204	102	6375
Seokhaye	12	04	2400	48	18	1500
Ndouf	56	22	11200	93	38	2906
Diack 1	24	06	4800	44	07	1375
Diack 2	48	34	9600	61	42	1906
Samel	20	05	4000	28	08	875
Mbéwane Thiathiaw	104	24	20800	154	62	4812
Ngoundiane Péye	28	291	5600	32	291	1000
Ndieyene Sirakh	15	15	3000	69	24	2156
Total	333	412	66 600	765	608	23 905

Tableau 5. Quantités de semences distribuées et recouvrées campagne 2008

Villages	Niébé		Mil	
	Quantité distribuée	Quantité recouvrée	Quantité distribuée	Quantité recouvrée
Séokhaye	16 kg	60 kg		
Samel	16 kg	70 kg	04 kg	20 kg
Diack2			04 kg	
Mbardiack			08 kg	32 kg
Ngoundiane	04 kg	16 kg	08 kg	32 kg
K Ibra Fall	16 kg	20 kg		
Ndiéyène S	16 kg			
Total	68 kg (17 ha)	166 kg	24 kg (6 ha)	84 kg

Les principales contraintes notées dans la production des grandes cultures sont les attaques des insectes sur le niébé et le *Striga hermontica* sur le mil.

2.2.11 Certification des semences par la DISEM

La certification des semences de mil et de niébé a été effectuée par la DISEM (Division des Semences) au niveau de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR).

2.2.12 Construction et remplissage des fosses compostières

La construction des fosses a nécessité un processus qui a impliqué tous les acteurs du projet notamment les producteurs, l'animateur du village et la coordination du projet au niveau central. En fonction des critères cités plus haut, 200 producteurs ont pu bénéficier de cette activité.

Pour la mise en œuvre, le projet a procédé à l'achat du ciment, son acheminement sur les sites et au paiement du maçon (construction des briques et de la fosse).



Comme cité plus haut, le bénéficiaire se charge du creusage en respectant les dimensions, l'apport de matériaux comme le sable et l'eau pour la fabrication des briques et la construction des fosses.

Tableau 6. Situation des fosses réalisées dans les différents villages

N°	Village	Nombre de Fosses compostières
1	Samel	21
2	Séokhaye	20
3	Ndiéyéne Sirakh	20
4	Mbardiack	21
5	Mbewane Tia Tiao	20
6	Nduf	20
7	Niama	20
8	Ngoudiane Peye	25
9	Diack 1	14
10	Diack2	19
TOTAL		200

Chaque fosse a une dimension de 4 m de longueur, 2 m de largeur et 1 m de profondeur en deux compartiments pour une production de 16 m³. Deux cycles de production sont prévus par an soit 32 m³.

Toutes les fosses ont été réceptionnées par l'agent de GREEN avec un Procès verbal de réception avant paiement du maçon.

2.2.13 Acquisition de petit matériel

Dans le cadre de l'augmentation de la productivité des sols, la disponibilité de matériel occupe une part très importante. A cet effet, un lot de matériel a été acquis afin d'appuyer les producteurs dans l'exécution de leurs travaux agricoles sur dans les actions de défense et restauration des sols. Le tableau ci-dessous montre la composition du matériel et les différentes quantités.

Tableau 7: Composition du petit matériel

Désignation	Nombre
Pulvérisateur 16 litres	22
Brouette siter	42
Pelle ronde + manche	44
Pelle carrée + manche	44
Sécateur à main	44
Fourche à 5 dents + manche	40
Arrosoir plastique	60
Râteau 12 dents + manche	50

Pour assurer une bonne gestion du petit matériel, des comités de gestion ont été mis en place au niveau des villages. Au niveau de certains villages des tarifs ont été retenus selon le type de matériel pour les utilisations individuelles. Les fonds récoltés sont gérés par le comité villageois de développement.

2.2.14 Chargement des blocs de pierre

Au niveau des 3 villages bénéficiaires, les matériaux de confection des cordons pierreux existent. Mais compte des efforts importants à consentir pour les enlever, le projet a jugé nécessaire de prendre en charge les coûts de la main d'œuvre (ramassage, concassage et chargement) et le transport jusqu'aux sites à aménager.

2.2.15 Acquisition matériel de concassage et niveau A

Tableau8. Matériel de concassage distribué aux villages

Désignation	Quantités
Marteau de 1 Kg	18
Marteau de 5 Kgs	18
Marteau de 2Kgs	18
Pelle + manche	60
Pioche + manche	60
Râteau 12 dents + manche	60
Niveau Antichoc	18
Pulvérisateur	06

2.2.16 Implantation des diguettes pour la récupération des terres

Les populations des villages de Diack 1, Diack2 et Samel sont très conscientes du phénomène de dégradation de leurs terres situées dans ces zones de bassin versant aussi celles en amont qu'en aval.

L'implantation des cordons pierreux a nécessité l'organisation d'échanges en les acteurs pour l'identification des sites à traiter. Ces échanges sont effectués insitu. A cette occasion les « propriétaires authentiques des parcelles sont identifiées » mais aussi les espaces de pâturage collectifs. La mobilisation sociale est un facteur essentiel pour la prise en charge de cette activité qui demande des moyens humains et matériel. Compte tenu de l'ampleur de la tâche notamment des superficies importantes à aménager, les villages concernés ont démarré le processus qui a permis la réalisation de 2000 mètres linéaires de cordons pierreux. Il faut cependant noter que malgré les impacts positifs observés sur l'environnement et la production des cultures, il nécessite de renforcer ce système par des aménagements secondaires comme les gabions au niveau de certaines zones.

2.2.17 Installation des pépinières de henné

La mise en place des pépinières forestières et fruitières a constitué une activité importante au niveau du projet. En effet, la réussite d'une pépinière obéit à certaines conditions notamment la disponibilité de l'eau en qualité et quantité, un site adéquat et des aptitudes techniques.

Par conséquent, certains villages ont été choisis notamment Nduf, Samel et Keur Yaba Diop (village partenaire de Sol Soc) en plus du Centre de GREEN SENEGAL pour conduire les pépinières. Aussi, un partenariat a été noué avec le Service Régional des Eaux et Forêts.

En fonction des demandes exprimées par les producteurs au niveau des villages, les types de plants et les quantités suivants ont été produits.

Tableau 9: Situation de la production de plants dans les pépinières

Espèces	Total
Prosopis	5420
Parkinsonia	4 202
Leuceana	2 328
Acacia tortilis	1 000
Acacia méliféra	1 400
Moringa	1 405
Zizyphus	760
Acacia nilotica	1060
Anacardium	2530
Acacia senegal	5620
Acacia albida	809
Henné	22 304
Eucalyptus	1500
Manguier	43
Jatropha	200
Papayer	100
Citrus	250
Goyavier	430
Zizyphus	100
TOTAL	51 461

Comme le montre le tableau, l'accent a été surtout mis sur la production de henné qui est une spéculacion en forte expansion dans la zone du bassin arachidier. Cependant, les résultats exhaustifs sur l'importance des espèces selon les producteurs seront fournis par le rapport d'évaluation.

2.2.18 Mise en place de parcelles de henné / Végétalisation

L'évaluation de la première phase du projet avait fait ressortir une bonne rentabilité des parcelles de henné. A cet effet, une forte recommandation a été faite pour une extension des superficies réservées à cette espèce au niveau des différents villages partenaires. Ainsi, cinq (05) producteurs par village ont été choisis soit 50 producteurs pour les 10 villages. Chaque a aménagé une superficie de 0.5 ha uniquement réservée à la culture de henné. En moyenne chaque producteur a reçu 2000 plants de henné. Les parcelles sont caractérisées par une bonne protection (haie vive et embocagement). Au total, 25 ha ont été emblavés en henné au niveau des dix (10) villages bénéficiaires. Sur la base des expressions de besoins en plants et des productions obtenues au niveau des différentes pépinières, une distribution a été faite au niveau des dix (10) villages bénéficiaires du projet.



Photo : Plant de Henné non exploité

Photo : Plantation de Henné

Pour évaluer les conditions de cultures et l'impact du Henné sur l'économie locale, une enquête a été réalisée par l'équipe de GREEN SENEGAL. Le rapport de l'enquête sera fourni ultérieurement.

2.2.19 Entretien et suivi des plants

Concernant l'adaptation des espèces, il a été procédé à l'évaluation du taux de survie des espèces plantées aussi bien fruitières que forestières. Les espèces sont utilisées au niveau des champs à travers certaines technologies comme les arbres champêtres, les brises-vent, les haies vives.

Tableau 10 . Evaluation des taux de survie des espèces

Villages		Taux de survie
Ndiéyène Sirakh	6 espèces	89%
Niama	6 espèces	80%
MBardjak	7 espèces	75%
Diack 1	5 espèces	84%
Diack 2	4 espèces	65%
Samel	7 espèces	81%
MBewane	5 espèces	89%
Ngoundiane Peye	9 espèces	91%
Nduf	2 espèces	60 %
Séwkhaye	3 espèces	55 %

Les taux de survie sont généralement très satisfaisants pour les espèces comme le henné et les acacias avec plus de 70%. Cependant, pour les espèces fruitières certains problèmes sont notés notamment concernant l'accès à l'eau, l'attaque des termites. Autre contrainte qui a été notée est la divagation des animaux surtout en période sèche malgré les efforts consentis dans la réalisation des embocagements.

2.2.20 Protection des jeunes pousses

La régénération naturelle des espèces locales comme le *Faidherbia albida*, le *Ziziphus mauritiana*, les *Acacia*, *Balanites*, etc. est observée dans les parcelles embocagées et dans les champs de grandes cultures des producteurs.

Le tableau suivant donne le récapitulatif des jeunes pousses de *Faidherbia albida* dans les parcelles dénombrées.

Tableau 11. Situation récapitulative des jeunes pousses dans les parcelles dénombrées par village

N°	Villages	Quantités Totales
1	Mbardiack	114
2	Ndouff	92
3	Mbéwane Tia Tiao	63
4	Ndiéyéne Sirakh	57
5	Niama	29
6	Diack1	18
7	Diack2	15
8	Ngoudiane Péye	10
9	Sewkhaye	1161
TOTAL		1559

Les superficies concernées par la régénération naturelle assistée dans la zone sont de 29 hectares environ.

Les jeunes pousses inventoriées ont été marquées et d'autres opérations sylvicoles telles que les tailles, le tuteurage doivent être effectué.

2.2.21 Visites d'échanges

Les visites d'échanges constituent des activités d'accompagnement nécessaires pour tout projet. Les producteurs des villages d'intervention ont effectué 2 visites d'échanges au cours de l'exécution de cette phase. Les visites ont été effectuées au niveau de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (9^{ème} édition) le 1 mars 2008 à Dakar et dans le village de Tatténe Sérère sur les aménagements anti-érosifs. L'objectif visé à travers l'organisation de cette visite est de permettre aux producteurs de s'enquérir des innovations dans le domaine de l'agriculture et de la production animale et des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles.

2.2.22 Visite à la FIARA :

Cette visite a été organisée de la manière suivante :

- visite guidée des stands par les producteurs ;
- organisation d'un forum d'échange sur les activités menées par GREEN SENEGAL.

III. PROJET SOL SOC

INTRODUCTION

APROFES, FONGS, Mutuelle « Oyofal PAJ » et GREEN SENEGAL sont quatre structures qui interviennent principalement avec leurs organisations à la base dans deux axes stratégiques. Ces deux axes « accès à la santé » et à « la souveraineté alimentaire » véritables nœuds du développement à la base ont été retenus dans le cadre de la collaboration avec l'ONG Solidarité Socialiste de Belgique dans le cadre de son programme d'appui au développement des pays du Sud. L'accès à la santé constitue une réelle préoccupation des populations sénégalaises, pouvoirs publics et partenaires au développement et ce, depuis l'effectivité de la politique de décentralisation qui consacre le désengagement de l'Etat du secteur de la santé avec un transfert des compétences au niveau local. Le système de recouvrement des coûts en matière de santé repose sur la contribution financière de plus en plus importante des ménages qui supportent actuellement 42% des coûts en matière de santé. Par ailleurs, la grande majorité de la population (80%) ne bénéficie d'aucune couverture sociale pour la prise en charge de ses frais médicaux et donc des difficultés énormes à faire face aux dépenses de santé. L'accès aux soins de santé, malgré les efforts que fait le gouvernement, continue d'avoir un prix qui n'est pas à la portée de toutes les bourses. C'est particulièrement vrai dans la région de la région de Kaolack (ciblée par le programme) qui fait partie des cinq régions les plus pauvres du pays. Depuis 2004, l'accès des femmes à des soins de santé de qualité a permis de réduire le taux de mortalité grâce, notamment, à l'émergence de mutuelles de santé, conçues comme un instrument de solidarité. Le déficit vivrier noté à la fois en milieu rural et urbain est la résultante de plusieurs facteurs sous-tendue par une mauvaise voire une absence de politique agricole. Le vote de loi d'orientation agro-sylvo-pastorale par l'assemblée nationale même s'il permettra de limiter les conflits sociaux entre les usagers des ressources naturelles (allusion faite aux conflits entre agriculteurs et pasteurs) ne règle pas pour autant les multiples problèmes fonciers en latence. En effet, en milieu rural, la gestion des zones de terroir régenté par la loi sur le domaine national de 1964 est depuis 1996 confiée aux collectivités locales, seules habilitées à allouer et à désaffecter la terre. La loi prévoit un accès équitable entre les couches sociales et les groupes d'individus mais dans sa pratique, elle est toute autre détenue par des groupuscules d'individus qui les affectent au gré de leurs intérêts. La souveraineté alimentaire des exploitations familiales qui repose essentiellement sur une agriculture sujette à plusieurs contraintes : la difficulté de reconstitution du capital semencier, le manque de diversification des cultures, les techniques de production rudimentaires et inappropriées, les aléas de la pluviométrie. Tous ces

facteurs entraînent des productions très faibles. Rare sont les familles qui parviennent à couvrir avec leur production 70 à 80 %, de leur besoins alimentaires.

3.1 Mise en place de la COPI

C'est une instance de décision, de coordination générale, de programmation, d'arbitrage, et de suivi du programme. C'est également le lieu de validation des rapports techniques, financiers et des projets à financer (conformité avec la vision globale du programme, la stratégie et les résultats) après avis du partenaire.

Le COPI est composé des chargés de fonction des différents partenaires et peut être élargie selon l'objet de la rencontre aux responsables politiques des quatre partenaires et /ou à d'autres responsables techniques et /ou aux OCB.

3.2 Fonctionnement du COPI

Le COPI s'est réuni à 10 reprise en rapport avec les tableaux de bord élaborés pour procéder à : l'arbitrage et à la répartition du financement entre les partenaires :

- La définition d'un planning de travail (tableau de bord et identification des personnes composant le COPI),
- La détermination des critères de sélection des projets
- La validation des requêtes
- Préparation de la rencontre sur l'agro-carburant
- Arbitrage et dispatching des financements
- L'organisation de rencontres de restitution (séminaire agro carburant et suivi du PGM)
- Le partage avec les OCB
- La finalisation du manuel de procédures
- La détermination des outils de suivi des micros projets
- La validation du rapport d'activités

Toutes les décisions prises par le COPI l'ont été de façon consensuelle et le secrétariat a été assuré par GREEN SENEGAL désigné comme MOD durant les 15 premier mois du PGM.

Les OCB financées par GREEN

Subvention : Réseau des femmes pour le développement « And Défar Kayar »	2.000.000
Fonds rotatif : Réseau des femmes pour le développement « And Défar Kayar »	1.500.000
Subvention : GIE FASS DIOM DE THIENABA	3.000.000
Fonds Rotatif : GIE FASS DIOM DE THIENABA	1.000.000
Subvention : OCB « SOUKALI AL BI » de Samel	3.411.400
Fonds rotatif : OCB « SOUKALI AL BI » de Samel	1.000.000
Subvention : ASC DYNAMIQUE de Joal Fadiouth	1.500.000
Fonds rotatif : ASC DYNAMIQUE de Joal Fadiout	1.000.000
TOTAL	14.411.400

Financement global des OCB de GREEN : **14.411.400 f cfa**

Part réservée à la subvention : **9.911.400 f cfa**

Part réservée au fonds rotatif : **4.500.000 f cfa**

3.3 RESULTATS GLOBAUX

Catégories : Besoins de base

Changements à trois ans.

Les parcelles de terres sont récupérées grâce à la DRS (défense et restauration des sols) et la technique de compostage est adoptée et partagée par les exploitations familiales

Indicateurs R.2.1 Au minimum (50) ha de terre ont été récupérés et mis en valeur

Informations Combien d'ha sont récupérés **7**
 Combien d'ha sont mis en valeur **3**
 Nombre d'EF bénéficiaires **6**

Indicateurs : R.2.2 Au minimum (15 T) de compost ont été produits par les EF.

Informations Quantité de composte produite (tonnes) **15**

Indicateurs P.1 et P2 (5) nouvelles OCB seront pris en compte chaque année.

Informations Nombre d'OCB bénéficiaires **12**

Indicateurs P1, P2, P3, P4 : Des formations et des voyages d'études qui renforcent les compétences pour leaders des OCB et producteurs avec un souci de démultiplication

Informations Nombre de sessions de formation **2**

Technique de mise en place des cordons pierreux

Nbre de participants **34 dont 7 fem et 24 hom**

Nombre de visites d'échanges **1 visite d'échange réalisée sur la DRS à Tatène avec la participation de 10 personne**

Indicateurs P.2. Au moins (6) chantiers d'investissement humains organisés

Informations Nombre de chantiers d'investissements humains organisés

10 actions d'investissement humain ont été faits pour la mise en place des cordons avec la participation de 300 personnes dont 50 femmes

Indicateurs S.2 Le nombre de demande pour les fosses à compost augmente de 15 %/an.

Informations Nombre de nouvelles demandes reçues **10**

Indicateurs E.1/2 (1) La période de soudure réduite d'au moins 2 mois dans les villages et/ou EF ciblées.

Informations nombre de mois de soudure en moins au niveau des EF appuyées **1**

Indicateurs E.1/2 (2) Les rendements « standard » atteints par au moins 50 % des EF

Informations Quels sont les rendements standard par spéculation dans la localité **Mil : 600 kg/ha, Niébé : 200 kg/ha**

Informations Quel est le pourcentage d'EF appuyées ayant obtenu ces rendements standards **Mil : 90% et 60% pour le Niébé.**

Changements à trois ans 3. Des activités de valorisation des produits agricoles et non agricoles sont développées pour retenir et occuper (jeunes filles, garçons) qui risquent de quitter les campagnes.

Indicateurs R.3.2 des activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles locaux sont promues sur au moins trois filières.

Informations Nature de l'activité **Transformation et commercialisation de la noix d'anacarde**

Informations Nombre d'unités mises en place **1**

Informations Nombre de bénéficiaires directs **244**

Indicateurs P3. Au moins 10 sessions de formation sont organisées au profit de 20 OCB

Informations Nombre de sessions de formation **1**

Informations Thèmes **Utilisation et entretien de l'unité**

Informations Nombre de bénéficiaires **11** dont femmes **11**

Indicateurs S3 Au moins 10 nouvelles demandes sont enregistrées par an

Informations Nombre de nouvelles demandes reçues **5**

Catégories : Règles et institutions

Changements à trois ans 1. Les producteurs et leurs organisations participent de façon qualitative et quantitative aux espaces de concertations et instances de décision au niveau local

Indicateurs R.1.1 Au moins (60) OCB des régions de Kaolack, Thiès et Fatick participent régulièrement aux cadres locaux de concertation les concernant.

Informations Cadres de concertation et instances de décisions auxquels participent les OCB (CLD, CLCOP, CR, etc.) **2 CLCOP et CR (Thiénaba et Ngoundiane), FENAB**

Informations Nombre d'OCB participant à ces cadres et instances **17**

Changements à trois ans 2. Les acteurs du monde rural se concertent, sont associés et participent aux prises de décision les concernant (préparation de la campagne agricole, foncier, règlementation...)

Indicateurs R.2. Les partenaires ont participé activement au moins à 3 cadres formels d'élaboration de politiques, ou de programmes concernant les acteurs du monde rural.

Informations À quels cadres le partenaire a participé **conseil Régional**

Informations Quels politiques ou programmes ont été élaborés dans ces cadres **Revue des OMD de la région de Thiès .**

Catégories : Inégalités sociales

Changements à trois ans 2. Les principes et pratiques d'équité sont inclus progressivement dans les stratégies des partenaires dans le cadre du programme, pour un meilleur accès des femmes aux ressources productives.

Indicateurs R.2 Les femmes bénéficient d'au moins 33% des financements alloués dans le cadre du programme.

Informations Nombre de bénéficiaires directs dans le cadre du Programme **300 dont 268 femmes**

Catégories Renforcement des organisations

Changements à trois ans 1. La méthode de l'éducation populaire est mieux inscrite dans les pratiques des partenaires, le concept et les outils sont harmonisés et partagés

Indicateurs R.1. Chaque partenaire dispose d'un pool d'agents compétents dans le domaine de l'éducation populaire.

Informations Quelles sont les pratiques du partenaire qui s'apparentent à l'éducation populaire

Approche participative

Informations Nombre d'agents mobilisés dans cette pratique **7**

Changements à trois ans 2. Les partenaires et leurs bases partagent et construisent une vision commune.

Indicateurs R.2. Les organes des 4 partenaires fonctionnent régulièrement et sont élargis aux organisations de base.

Informations Nombre de rencontres du CA **1**

Informations Nombre de participants **16 dont 5 femmes**

Indicateurs P.2 Chaque partenaire a organisé au moins deux rencontres d'échanges avec sa base, sur sa vision, sa stratégie, et ses programmes..

Informations Nombre de rencontres d'échanges avec la base sur la vision, la stratégie et les programmes **4**

Changements à trois ans 3. Les organisations du monde rural et de la société civile améliorent leurs pratiques de bonne gouvernance.

Indicateurs R.3. (80) leaders d'OP et d'OSC ont renforcé leurs connaissances dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Informations Nombre de rencontres d'échanges avec la base sur la vision, la stratégie et les programmes **4**

IV. PROJET CTB :

Introduction

Le projet de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles dans le département de Bambey vise à contribuer à l'effort national de lutte contre la pauvreté et de mise en place des moyens d'existence durable. Il a été exécuté pendant trois ans au niveau de 12 villages des communautés rurales de Lambaye, Baba Garage, Ngoye et Ndangalma entre 2005 et 2008. Le renforcement des capacités, la mise en place d'un cadre opératoire de production et de multiplication des semences, une amélioration de la fertilité des sols, l'appui à l'hydraulique villageoise, le renouvellement du matériel agricole et la diversification des sources de revenu et l'intégration de la dimension agroforesterie dans les exploitations ont été les axes de collaboration déclinés dans le document de projet dont l'exécution arrive à terme.

Après trois années de fonctionnement et à la veille de la clôture de la première phase du projet, il est apparu opportun d'organiser une mission d'évaluation externe chargée d'apprécier le niveau et l'état d'exécution des activités du projet; d'examiner les contraintes et les opportunités et de formuler les recommandations pour un programme jugé pertinents et éligibles au Bailleurs de fonds.

Le présent rapport: passe en revue (i) les objectifs et l'approche méthodologique de la mission; (ii) le rappel des objectifs du projet (iii) l'évaluation des activités du projet et l'identification des activités prioritaires d'intérêt commun.

Les principales conclusions et recommandations seront présentées en guise de conclusion générale.

Figure 1 : Localisation de la communauté rurale de Dangalma

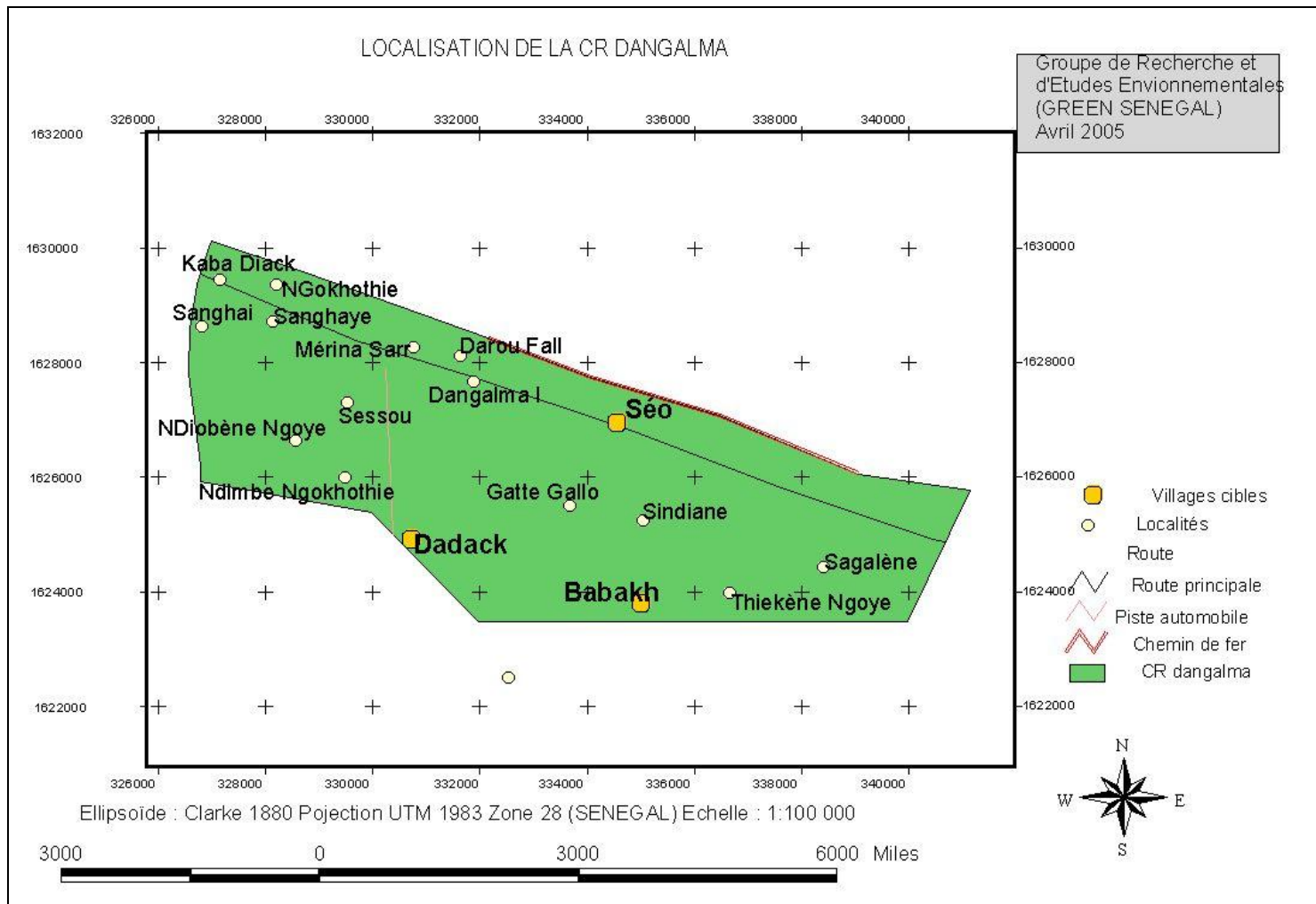
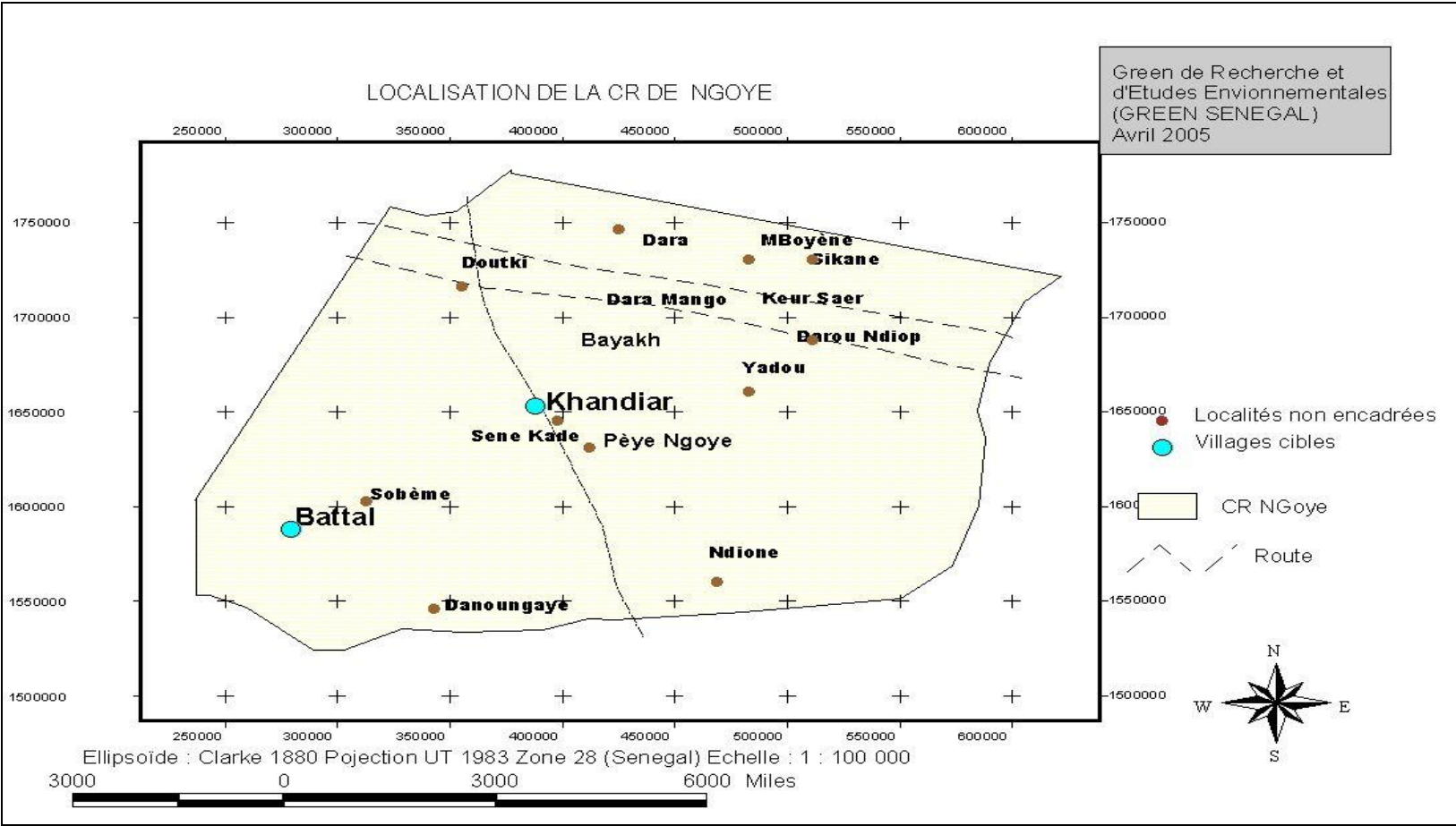


Figure 2 : Localisation de la communauté rurale de Ngoye



4.1 Problématique du projet

La dégradation des sols dans la zone a atteint un niveau tel que l'insécurité alimentaire est persistante dans la zone. C'est ainsi que les populations rurales, après réflexion, ont décidé de mettre en œuvre un ensemble d'activités pour restaurer les sols dégradés et obtenir une production durable. L'analyse des contraintes par ces mêmes populations a permis de constater que l'approche sectorielle préconisée jusqu'à présent, ne favorise pas le développement local. C'est pourquoi, une approche globale a été poursuivie dans ce projet. Le fondement de cette approche est la concertation permanente entre les villageois et entre représentants des villages d'un même terroir afin de définir ensemble des actions à mener pour la restauration des sols dégradés et la mise en œuvre de pratiques agricoles plus économiques et durables. Ce projet est initié afin d'aider les paysans à surmonter les difficultés écologiques, les contraintes liées à la Sécurité alimentaire (sur les plans techniques et financiers).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif global

Le projet de sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles a pour objectif de promouvoir la gestion des ressources naturelles, de contribuer à la sécurité alimentaire par une production soutenue et une meilleure conservation des semences au niveau des exploitations familiales.

Les objectifs spécifiques ;

- Contribuer à augmenter la productivité des sols et
- • Limiter la dégradation des ressources naturelles par la promotion des pratiques et connaissances locales appropriées et une amélioration des itinéraires techniques;
- • Renforcer les capacités des populations en gestion des ressources naturelles
- • Promouvoir l'échange d'expériences fonctionnelles entre les groupements.

4.3 Description des activités

De façon concrète, le projet se veut d'impulser et d'intégrer la dimension arbre dans les unités de production mais aussi de développer la micro entreprise grâce à la mise en place d'une unité de production et de certification des semences produites par les exploitations familiales.

Ce projet envisage de combiner la gestion des ressources naturelles (reboisement avec des pépinières au niveau des 12 villages, mise en place de 12 ha de bois villageois et de 24 fosses compostières) et la reconstitution du capital semencier pour 120 familles dans 4 communautés rurales.

Pour réussir cela un investissement initial est nécessaire ainsi qu'un renforcement de capacités pour l'accompagnement.

Dans les communautés rurales ciblées, la mission a eu l'occasion de prendre connaissance de l'état d'exécution des activités menées dans ces zones

a. Renforcement des capacités des populations (Formation) :

Pour palier au manque d'organisation des bénéficiaires, le projet envisage de former les producteurs. La formation a porté sur les techniques appropriées pour la maîtrise, à

terme, par les bénéficiaires des domaines d'activités retenus. Elle s'est axée sur les domaines suivants

- (i) la mise en place des CVDD qui fédèrent les producteurs bénéficiaires du projet, les élus locaux, les autorités coutumières. Ces structures constituent les répondants au sein des villages et sont composées de commissions. Le suivi et l'encadrement mis en place a permis d'accompagner ces structures qui sont responsabilisées dans toutes les initiatives entreprises et actions menées afin de faciliter l'appropriation.
- (ii) Afin d'assurer la production de semences de qualité, les capacités des producteurs seront renforcées par la formation en techniques de multiplication et de conservation de semences
- (iii) Techniques forestières
- (iv) Les techniques de création et de remplissages des fosses seront diffusées, des séances de formation données au niveau des villages
- (v) Techniques de maraîchage
- (vi) Techniques de stockage et de conservation

b. Cadre opératoire de production et de multiplication de semences ;

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de la sécurité alimentaire des populations, le projet a initié la multiplication et la production de semences réduire la durée de la période de soudure enregistrée dans les différents villages par la production de culture à haut rendement.

c. Amélioration de la fertilité des sols

La gestion et l'utilisation rationnelle de la matière organique (fumier, pailles) et autres formes de matière organique sont utilisées pour accroître la fertilité des sols. Pour cela, il faut parquer les animaux le soir (ânes, cheval, ovins) pour la récupération des fécès. Le fumier est récupéré et stocké. Si les disponibilités en eau sont satisfaisantes, des techniques de compostage en fosses sont réalisées.

d. Appui à l'hydraulique villageois

Pour faire face au manque d'eau, il s'agit essentiellement de raccorder certains villages au forage existant mais aussi et surtout pour ne pas (dans certains cas) créer d'autres dépenses. Le récurage est fait pour remettre en état certains puits taris ou en voie de l'être. En outre, pour assurer une alimentation en eau et un entretien des plants en pépinière, il est indispensable que les sites de production soient pourvus en eau.

e. Renouvellement du matériel agricole

Le matériel agricole est vieux et souvent obsolète. Chaque village a reçu une dotation de matériels agricoles par l'intermédiaire du comité de gestion du matériel qui se charge de l'affectation à des producteurs moyennant une participation symbolique qui servira à l'entretien et à la réparation. L'obtention de ce matériel permet aux producteurs d'améliorer leurs conditions d'exploitation et de renouveler le parc vétuste.

f. Diversification des sources de revenus :

La gestion des ressources naturelles consiste dans chacun des villages à mener des activités génératrices de sources de revenus relatives au maraîchage, la vente de plants fruitiers et la confection de foyers améliorés.

g. Intégration de l'agroforesterie dans les exploitations

Pour lutter contre la divagation des animaux, un dispositif constitué d'une clôture de salane renforcé par une haie morte (branchage d'arbre épineux) et une autre haie vive permet de préserver les plants de la dent du bétail.

Cette se traduit également par des plantations de haies vives défensives pour la protection des périmètres maraîchers et de grandes cultures, de brise-vent et de plantations de plants fruitiers dans les concessions.

4.4 Niveau d'exécution des activités

La mission a examiné l'état d'avancement des activités de la première phase du projet. La présentation des activités sous forme de tableaux synoptiques a permis à la mission de visualiser un nombre appréciable d'informations et de données pertinentes. (Tableaux 1, 2, 3 et 4). Ces tableaux décrivent les réalisations du projet au niveau des villages des communautés rurales ciblées.

Tableau 1 : Niveau de réalisation des activités dans la communauté rurale de Dangalma

Activités	Réalisations	Prévues non réalisées	Réalisées non prévues
1. Renforcement des capacités des populations (Formation)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation suivi pépinière (les 3 villages) - Technique plantation des arbres (les 3 villages) - Technique de compostage (les 3 villages) - Technique de conservation des productions (les 3 villages) - Technique de production des semences (les 3 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Embouche bovin (Dadack) - Voyage d'étude (Baback) - Embouche bovine (Baback) - Embouche ovine (Baback) - Mutualité (Baback) 	<ul style="list-style-type: none"> - Teinture (femmes) (Séo)
2. Cadre opératoire de production et de multiplication de semences	<ul style="list-style-type: none"> - Mil souna3 (les 3 villages) - Sorgho CE 180-33 (Séo et Baback) - Niébé Mélakh (les 3 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Semences maraichères (Baback) 	
3. Amélioration de la fertilité des sols	<ul style="list-style-type: none"> 2 fosses compostières (Séo) 2 fosses compostières (Dadack) 8 fosses compostières (Baback) 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation engrais minéral (Baback) 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de fumier (Dadack) - 2 fosses compostières (Baback)
4. appui à l'hydraulique villageois	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des faisabilités pour une adduction d'eau (Dadack) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 bornes fontaines (Dadack) - Adduction d'eau (Baback) - Fonçage puits (Baback) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adduction d'eau pour l'école par le projet belge (Dadack) - Construction d'un bassin d'approvisionnement (Baback)
5.	<ul style="list-style-type: none"> - 8 semoirs, 7 houes sine, 25 houes 	<ul style="list-style-type: none"> -3 semoirs (Dadack) 	<ul style="list-style-type: none"> 14 houes

Renouvellement du matériel agricole	occidentales (Séo) - 7 semoirs, 8 houes sine, 24 houes occidentales (Dadack) - 1 charrette (Séo) - 8 semoirs, 7 houes sine, 22 houes occidentales (Baback) - Petit matériel de GRN (les 3 villages)	- 2 houes (Dadack) Dotation à tous les membres du projet (Baback)	occidentales (Dadack)
6. Diversification des sources de revenus	- Culture de pastèques (Séo et Baback)		- Mutualisation (Séo) - Embouche bovine (Séo) - Petit commerce (Séo Dadack) - Trituration (arachide) (Dadack)
7. Intégration de l'agroforesterie dans les exploitations	- 400 plants (Séo) - 200 arbres fruitiers (Dadack) - 400 anacardiens, 100 jujubiers, 30 citronniers, 400 « wéreck » 300 méléféra et 70 neb neb (Baback)		- Plantation de pieds de henné et de citronniers greffés (Baback)

Tableau 2 : Niveau de réalisation des activités dans la communauté rurale de NGoye

Activités	Réalisations	Prévues non réalisées	Réalisées non prévues
1. Renforcement des capacités des populations (Formation)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation suivi pépinière (les 3 villages) - Technique plantation des arbres (Khandiar) - Technique de compostage (les 3 villages) - Technique de conservation des productions(les 3 villages) - Technique de production des semences (Khandiar, séssène) 	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation (gestion d'une caisse (Khandiar) 	
2. Cadre operatoire de production et de multiplication de semences	<ul style="list-style-type: none"> - Mil souna3 (les 3 villages) - Sorgho CE 180-33 (Khandiar, Batal) - Niébé Mélakh (les 3 villages) - Sésame (32-15) (Khandiar) 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat engrais minéral (séssène) 	
3. Amélioration de la fertilité des sols	<ul style="list-style-type: none"> - 5 fosses compostières (Khandiar l) - 4 fosses compostières (Batal) - 4 fosses compostières (Séssène) 		<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de fumier (Batal)
4. appui à l'hydraulique villageois	<ul style="list-style-type: none"> - récurage puits (Khandiar) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonçage puits (Khandiar) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adduction d'eau pour l'école par la communauté rurale (Khandiar) - 1 forage FIDA (Batal)
5. Renouvellement du matériel agricole	<ul style="list-style-type: none"> - 7 semoirs, 7 houes sine, 24 houes occidentales (Khandiar) - 3 semoirs, 3 houes sine, 3 houes occidentales (Batal) - 1 charrette (les 3 villages) - 2 semoirs, 4 houes sine, 3 houes occidentales (séssène) - Petit matériel de GRN (les 3 villages) 	<ul style="list-style-type: none"> -10 semoirs (séssène) - Dotation à tous les membres du projet (Batal) 	<ul style="list-style-type: none"> 1 houe occidentale (Batal) 28 machines semoirs, houes etc...(Khandiar)
6. Diversification des sorces de revenus	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de pastèques (les 3 villages) - Culture de bissap (Khandiar) - Maraichage (Khandiar) 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de manioc (Khandiar) - Semences maraichères (Batal) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maraichage (Batal)
7. Integration de l'agroforesterie dans les exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - 5000 plants acacia 1^{ère} année, 12000 plants acacia 2^{ème} année, 10000 plants acacia 3^{ème} année (Khandiar) - 200 arbres prosopis (séssène) - 200 prosopis, 4 manguiers, 56 citronniers, (séssène) - Semences d'arbres et matériel de compostage (Batal) 		<ul style="list-style-type: none"> - Doter un plant à chacun du village (Khandiar) - Embocagement 3 champs (séssène)

Tableau 3 : Niveau de réalisation des activités dans la communauté rurale de Lambaye

Activités	Réalisations	Prévues non réalisées	Réalisées non prévues
1. Renforcement des capacités des populations (Formation)	<ul style="list-style-type: none"> - Champ école paysane (NGandial) - Formation suivi pépinière (NGandial, Ngouye) - Teinture et fabrication de savon (NGandial) - Technique plantation des arbres (NGandial, Ngouye,) - Alphabétisation (NGandial) - Technique de compostage (NGandial, Ngouye) - Fabrication fourneau « ban ak suuf » (NGandial) - Technique de production des semences (NGandial,Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un abri pour les formations (NGandial) 	
2. Cadre operatoire de production et de multiplication de semences	<ul style="list-style-type: none"> - Mil souna3 (NGandial) - Niébé Mélakh, (NGandial) - Arachide (fleur 11) (NGandial) - Niébé Mélakh, mougne(Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> - Semences arachide (Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> - Semis précoce de niébé pour prévoir la période de soudure (Ngouye)
3. Amélioration de la fertilité des sols	<ul style="list-style-type: none"> 6 fosses compostières (NGandial) 4 fosses compostières (Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> -6 fosses compostières (NGandial) - Augmentation des fosses compostières (Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de fumier et ordures de ménage (NGandial Ngouye)
4. appui à l'hydraulique villageois	<ul style="list-style-type: none"> - Récurage d'un puits (NGandial) - Adduction d'eau pour maraichage (NGandial) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation de bornes fontaines (NGandial) - Réparation du forage et adduction en eau du périmètre d'exploitation (Ngouye) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adduction d'eau à partir de Ndiagne par la communauté rurale (NGandial)
5. Renouvellement du matériel agricole	<ul style="list-style-type: none"> - 3 semoirs, 4 houes sine, 4 houes occidentales (NGandial) - 10 semoirs, 10 houes sine, 10 houes occidentales (Ngouye) - 2 charrettes (NGandial) - 1 charrette (Ngouye) - Petit matériel de GRN (NGandial) 	<ul style="list-style-type: none"> - 19 machines (semoirs, houes) (NGandial) 	
6. Diversification des sorces de revenus	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de pastèques (NGandial Ngouye) - maraichage en début d'exécution (NGandial) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation de barbelé pour protéger le maraichage (NGandial) 	

7. Intégration de l'agroforesterie dans les exploitations	- plants d'eucalyptus, citronniers et acacias (ne connaissent pas le nombre) (NGandial) - Semences d'accacia (NGandial) - 30 citronniers, 10 manguiers (Ngouye)	- Dotation de barbelé pour protéger les plants (NGandial)	
---	---	---	--

Tableau 4 : Niveau de réalisation des activités dans la communauté rurale de Baba Garage

Activités	Réalisations	Prévues non réalisées	Réalisées non prévues
1. Renforcement des capacités des populations (Formation)	- Formation suivi pépinière - Technique plantation des arbres - Technique de compostage - Technique de production des semences		
2. Cadre opératoire de production et de multiplication de semences	- Mil souna3 - Niébé Mélakh	- Semences d'arachides	
3. Amélioration de la fertilité des sols	4 fosses compostières	Dotation engrais minéral	- Utilisation de fumier
4. appui à l'hydraulique villageois	- Curage d'un puits	- 3 bornes fontaines - Réparation pompe forage	- Réparation pompe forage par les populations
5. Renouvellement du matériel agricole	- Petit matériel de GRN	- semoirs, houes sine, houes occidentales et matériel GRN	
6. Diversification des sources de revenus		- Grillage pour clôturer le périmètre maraicher	- Acquisition d'un terrain pour le maraichage
7. Intégration de l'agroforesterie dans les exploitations	- Plantation d'arbres (manguiers, citronniers, prosopis)		- Plantation d'acacias avec la vision mondiale

L'analyse de ces tableaux permet de dégager les principaux résultats suivants ::

- (i) de manière générale les activités sont exécutées de façon satisfaisante
- (ii) les objectifs intérimaires sont atteints pour l'essentiel, même si certains légers écarts, sont observés dans la mise œuvre de quelques activités;
- (iii) les producteurs partenaires de ce projet sont pleinement impliqués et qu'ils exécutent à leur rythme les volets dont ils ont la charge;
- (iv) la valorisation des résultats obtenus durant cette première phase s'effectue de façon satisfaisante dans la plupart des projets;;
- (v) les femmes rurales sont parties prenantes dans plusieurs activités;

On peut noter aussi que l'implication des différents acteurs est effective à la fois par la valorisation accrue et concertée des ressources humaines disponibles au niveau des OP des villages ciblés

Cette nouvelle dynamique constitue le principal acquis de la première phase du projet et constitue un fondement sur lequel viendra se consolider et se développer un projet à l'écoute des producteurs et des productrices.

Les aspects relatifs au suivi des activités des projets ont été examinés. La mission a noté avec satisfaction les efforts déployés par GREEN en vue de doter les responsables d'activités d'outils appropriés de suivi régulier de leurs activités.

La qualité des rapports techniques traduit de réels efforts de rigueur et de concision.

Les quelques retards observés dans l'acheminement des rapports seraient imputables à la difficulté de collecte des informations de base nécessaires à l'élaboration des documents,

4.5 .Implication des bénéficiaires

L'organisation qui a été mise en place par GREEN SENEGAL est basée sur une implication des bénéficiaires à tous les niveaux dans le cadre d'es comités de gestion villageois. De la sorte dès le démarrage du projet, les populations sont associées à la planification, au contrôle et au suivi de l'exécution du projet.

L'implication des femmes, qui constituent près de 70% des membres des groupements à la base. est nécessaire et se reflète dans la conduite même des activités. Le rôle des femmes dans la restauration et la protection de l'environnement sont incontestables. La responsabilisation des femmes s'est appuyée sur deux axes importants. (a) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des femmes par le biais de la formation et (b) l'accroissement de leurs revenus pour améliorer leur pouvoir économique et leur capacité d'influence en tant que force sociale. Cette implication permet d'atteindre à ce niveau précis un double objectif: (a) amélioration de leur cadre et condition de vie économique et (b) réduction de leur dépendance et augmentation de leur autonomie financière et politique

Toutefois, on a noté une participation limitée des femmes aux activités des grandes cultures (mil, niébé et pastèque) qui sont dévolues aux hommes à leur accès très limité au capital foncier.

4.6 Contraintes

L'analyse des contraintes a permis de constater que l'aide des paysans a plus d'impact parce que l'on a travaillé avec des exploitations familiales (tableau 5). Le fondement de cette approche est la concertation permanente d'abord au niveau de la famille qui est

principalement le lieu où la production est obtenue. La période de formation est souvent mal choisie car elle correspond à des périodes de pointe pour les travaux champêtres. Le manque d'abri de matériel didactique est souvent évoqué par les producteurs. Le nombre de membres formés est jugé insuffisant par les producteurs. Pour la multiplication des semences, on note souvent des attaques importantes que les produits naturels à effets insecticides n'arrivent pas éradiquer. En plus les produits traités par l'extrait de neem donnent un goût amer. Le manque d'engrais, le retard dans la mise en place des intrants, les difficultés liées aux conditions d'isolement des parcelles de multiplication et la pauvreté de sols sont autant de contraintes soulignées par les producteurs. L'obligation de remboursement des semences contractées même en cas de mauvaises récoltes constitue également un problème important pour les producteurs. Pour la production de compost, le manque d'eau, les difficultés d'extraction et le manque de matériel de transport sont les principales contraintes qui ont été identifiées. Dans le domaine du maraîchage, le manque d'eau, la pénibilité de l'exhaure de l'eau, l'absence de clôture des périmètres maraîchers et le manque de moyens financiers sont les difficultés majeures évoquées. Pour le matériel agricole fourni, il est non seulement insuffisant en nombre par rapport à la demande mais présente souvent des défaillances au niveau de certaines pièces de rechange (pignon d'engrenage du semoir super eco défectueux par exemple).

En ce qui concerne les plantations d'arbres, le taux de mortalité des jeunes plants est assez élevé suite aux attaques des termites et l'eau d'arrosage est saumâtre dans certains villages. Les plants d'arbre repiqués ne sont pas protégés par une clôture. S'il y a surproduction de plants, les producteurs n'arrivent pas à vendre.

4.7 Impacts

Une meilleure appréciation des résultats issus des actions pilotes a pu se faire au bout de trois années d'exécution du projet (tableau 6).

L'expertise locale a été nettement améliorée notamment en matière de plantation d'arbres, conduite de parcelles de multiplication de semences. Les capacités d'organisation ont été renforcées comme l'atteste l'organisation de nettoyage « set setal » des villages. L'entente et la solidarité au sein des foyers ont été consolidées.

La production agricole annuelle a été considérablement augmentée grâce à l'accroissement des rendements des différentes cultures. Les cultures de diversification comme le sésame et la pastèque ont été introduites avec beaucoup de succès.

L'utilisation de la matière organique sous forme de compost améliore la fertilité du sol et se traduit par l'augmentation du rendement et de la qualité du grain. La fertilisation organique et la protection phytosanitaire à base de produits végétaux à effets insecticides permet d'obtenir des produits avec un label « bio ».

L'acquisition de matériel agricole grâce à l'appui financier de GREEN a permis de faciliter les opérations culturales et post-récoltes et d'augmenter les surfaces cultivées. La conduite des activités génératrices de revenus ont permis d'améliorer la dépense journalière des ménages, d'accroître les capacités de financement pour le jardinage et de faire face aux paiements des mensualités liées au microcrédit.

L'introduction de l'arbre dans le paysage agricole a permis d'augmenter la production de fourrages pour l'alimentation du bétail, la production de perches et d'accroître la disponibilité de bois de chauffe et pour fabriquer des cases.

On note que 12 groupements de 25 à 35 personnes ont bénéficié du projet. En estimant que le noyau familial est composé de huit (8) personnes, nous considérons que le projet a touché directement environ quatre mille (4.000) à cinq mille six cent (5 600) personnes. Les populations ont aussi bénéficié de façon indirecte du projet à travers les résultats et les impacts mais surtout de la participation à l'atteinte des objectifs de développement de la région. Les informations sur les impacts fournies par les producteurs sont résumées dans le tableau ci-dessous.

4.8 Durabilité

La stratégie et le schéma de transfert reposent sur quatre niveaux extrêmement liés:

Le développement et la promotion des ressources humaines communautaires qui doivent favoriser l'évolution progressive d'encadrement des bénéficiaires par des compétences endogènes.

La mise en place de CVDD structurés, capables d'identifier leurs propres besoins et leur trouver des solutions. La mise en place d'activités génératrices de revenus dont les processus de gestion permettent une extension significative.

L'amélioration des ressources locales en donnant aux différents acteurs des CVDD toutes les capacités nécessaires permet de mesurer leur niveau de performance au plan de la réalisation des actions, leur expertise à développer des initiatives.

Le développement des échanges d'expériences inter - villages et inter - CVDD permet de favoriser les échanges de savoir et savoir faire.

4.9 Appréciations par les producteurs

La mission recueilli les appréciations des bénéficiaires directs du projet.

De façon générale, les producteurs accueillent très favorablement les activités mises en œuvre par le projet. Ces activités répondent à leurs préoccupations, sont destinés à lever des contraintes identifiées avec eux et visent à améliorer leur système productif.

Les agents de GREEN sont présents sur le terrain de façon régulière et les convient aux ateliers de démarrage (lancement) ainsi qu'aux différentes rencontres et séances de formation et d'informations organisées par le projet.

De plus, les premiers résultats enregistrés ont permis une nette amélioration de rendements et ouvert de nouvelles perspectives en termes d'innovations techniques.

Dans la majorité des cas, les activités ont permis d'améliorer le niveau de formation et d'information des bénéficiaires. La valorisation des productions agricoles est souvent citée comme une innovation essentielle qui permet d'apporter une valeur ajoutée appréciable à l'exploitant agricole et à sa famille. La femme rurale s'est sentie désormais responsabilisée et considérée comme partenaire à part entière. L'occasion lui est donnée de participer à des activités aussi diverses que la production de plants sylvoles et fruitiers, la protection et la valorisation de périmètres maraîchers, la production de semences, la fabrication de fosses compostières

La difficulté d'accès aux intrants et matériels agricoles et la faible couverture spatiale des activités constituent les principales contraintes évoquées par les producteurs.

4.10 Principales conclusions et Recommandations

Principales conclusions

- La mission note avec satisfaction que GREEN a pu développer et entretenir une véritable dynamique de partenariat, soutenue par un esprit d'équipe effectif. Elle recommande que ces efforts soient consolidés et confortés en phase II.
- La Mission apprécie positivement la qualité des outils (Manuels de procédures) élaborés et mis en œuvre par GREEN. Ceux-ci sont appropriés, pertinents et ont permis d'atteindre les principaux objectifs du projet, en terme de fonctionnement et d'organisation administrative, de gestion technique et financière.
- La mission note également avec satisfaction la bonne fonctionnalité et l'opérationnalité des organes de décision de GREEN
- La mission observe que les indicateurs de performance du projet sont satisfaisants et les conditions de passage à la deuxième phase sont satisfaites.
- La mission note des retards apportés dans la libération des fonds pour le financement des activités. Ces retards se traduisent par des dysfonctionnements préjudiciables à la bonne exécution des activités du projet.
- La mission apprécie favorablement le rôle joué par GREEN dans le nécessaire renforcement des capacités des OP, notamment par (i) l'appui technique et financier apporté aux Comités Villageois
- Dans les CR ciblées, la mission a pris connaissance des activités mises en œuvre par les organisations de Producteurs (OP) dans le cadre du projet.. Ces activités de dimension et d'envergure variables concernent des domaines aussi divers que la production végétale, la protection des ressources naturelles. Les activités les plus significatives concernent notamment la production de semences agricoles sur une base communautaire.

Principales recommandations

- Pour améliorer la qualité et l'efficacité des résultats, la mission a formulé les recommandations essentielles suivantes:
- Pour les activités menées, la mission suggère qu'une plus grande attention soit accordée aux aspects agro-économiques et socio-économiques et que les questions relatives à l'atténuation d'impacts environnementaux négatifs soient prises en considération.
- Le recours aux nouvelles techniques agroforestières telles que le zaï et les demi-lunes permettrait d'accélérer le développement des ligneux par une meilleure valorisation de la ressource hydrique.

- De plus, l'effet positif des composts riches en éléments fertilisants sur la régénération des sols justifie que des tests soient menés dans les conditions agro-pédologiques de la zone du projet. Ils pourraient associer la pratique du zaï et des demi-lunes.
- L'intégration des techniques d'installation et d'exploitation de brise-vent dans les périmètres irrigués maraîchers et fruitiers
- L'étude économique de l'exploitation devrait permettre : (a) de définir la production attendue (bois de chauffe et de service, production maraîchère, fourragère et fruitière, amélioration de la production du fait des brise-vent); (b) définir les coûts de production; (c) établir les conditions de viabilité de l'exploitation.
- L'étalement de la production tout au long de l'année, (deux ou trois campagne par an) passe par l'introduction d'espèces et variétés adaptées aux différentes conditions climatiques de la zone.
- Les résultats préliminaires du projet pourraient contribuer à bâtir le modèle d'exploitation agro-sylvopastoral préconisé par le projet "Intégration de l'élevage dans les systèmes de production des environnements de la région de Diourbel". L'introduction de cultures fourragères et la valorisation des sous-produits maraîchers contribueraient à l'atteinte de cet objectif.
- Les initiatives entreprises à travers Le projet de GREEN ont montré qu'il est possible et profitable de développer des synergies porteuses au niveau régional au grand bénéfice des bénéficiaires.
- Fort de ces résultats et dans un souci de durabilité, GREEN pourrait diligenter la mise en œuvre d'un mécanisme de financement pérenne à l'échelle nationale, sous-régionale et par les donateurs préoccupés par les problèmes de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles.
- Afin d'améliorer le taux d'approbation des activités du projet, la mission recommande le renforcement de la formation des techniciens et les producteurs pilotes dans le domaine de la formulation, le suivi et l'évaluation des projets;
- Dans la perspective de la deuxième phase, la mission suggère de tenir davantage compte de la spécificité et du calendrier d'exécution des activités dans l'affectation des fonds nécessaires à la mise en œuvre des activités et examiner la possibilité d'affecter les fonds sur une base annuelle pour permettre au producteur de consacrer plus d'efforts et de temps aux activités qu'il exécute. .

V. PROJET TIPA

Le Groupe de Recherche et d'Études Environnementales du Sénégal (GREEN SENEGAL) est une Organisation Non Gouvernementale qui intervient dans le domaine de la Sécurité Alimentaire par la promotion d'une agriculture durable et la protection de l'environnement. A ce titre, GREEN SENEGAL a initié avec l'ambassade de l'Etat d'Israël au Sénégal un projet inspiré du modèle TIPA (*Techno-Agriculture Innovation for Poverty Alleviation*).

Le concept de TIPA est une innovation faite par le Gouvernement d'Israël à travers le Centre pour la Coopération Internationale du Ministère des Affaires Etrangères (MASHAV) lors du sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en Juin 2002. Le TIPA a pour objectifs :

- l'amélioration des rendements des cultures ;
- la promotion des moyens de développement durable en vue de lutter efficacement contre la pauvreté.

La technologie adoptée par le TIPA repose essentiellement autour de la maîtrise de l'eau par le Système d'Irrigation au Goutte à Goutte par Gravité (SIGG) et le développement du Marché Maraîcher Africain (MMA). Le SIGG constitue la plus récente technologie d'irrigation (voir figure) utilisant l'eau à basse pression par gravité (2-3 mètres/ 0,3 atmosphère) et est réalisé sur 500 m². Il s'agit là d'un modèle simple dans sa conception, son utilisation et sa gestion, répliquable à souhait dans toutes les localités du Sénégal et qui constitue un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. Les résultats forts appréciables de l'expérimentation du modèle réalisé au Centre de Formation de l'ONG GREEN SENEGAL à Thiénaba, ont valu à l'Ambassade de l'Etat d'Israël, à l'ONG American Jewish World Service et à l'ICRISAT de porter le modèle TIPA à la disposition des populations du village de Keur Yaba Diop. Ainsi donc, 60 familles disposant chacune de 500 m² utilisent ce système qui a permis de fixer les populations locales et de faire revenir à la terre certaines personnes tentées par l'exode rural. Le modèle TIPA s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie des autorités sénégalaises qui font de la lutte contre la pauvreté une priorité. Les différentes actions et projets initiés concourant à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en attestent.

Ce présent rapport fait le point des activités réalisées durant la période décembre 2007 à juillet 2008 dans le cadre de la deuxième phase du projet qui couvrait la période juillet 2007 à juillet 2008. Ce rapport sera articulé en trois parties notamment présentation du village, présentation du SIGG, présentation des activités réalisées et enfin le programme prévisionnel.

5.1 Présentation du système goutte à goutte de type familial : Installation et description du système

Une fois la sélection des bénéficiaires faite, nous avons procédé à la délimitation des parcelles, à l'épandage du fumier (2 tonnes/500m²) et à la préparation du sol avant l'installation du système. Ce dernier est composé d'un fût de 100 litres équipé d'une valve d'arrêt au point de jonction de la conduite principale du forage. Cette valve permet d'arrêter automatiquement l'eau une fois que le fût est rempli. Ceci permet aux producteurs de mieux rationner l'eau avec des périodicités et des quantités précises mais en même temps de séquencer la fertigation.

A la sortie du système se trouve un robinet d'arrêt en amont du filtre à maille microscopique. Ce dernier permet d'arrêter les impuretés à sa suite il y a la rampe d'amener d'un pouce. Ensuite, vient la rampe latérale séparée par des vannes de secteur. Les lignes de goutteurs suivent et sont espacées de 35 cm avec débit de 1 litre/heure. Chaque planche comporte 3 lignes de goutteurs. Chaque ligne a un nombre de 65 goutteurs autorégulants.

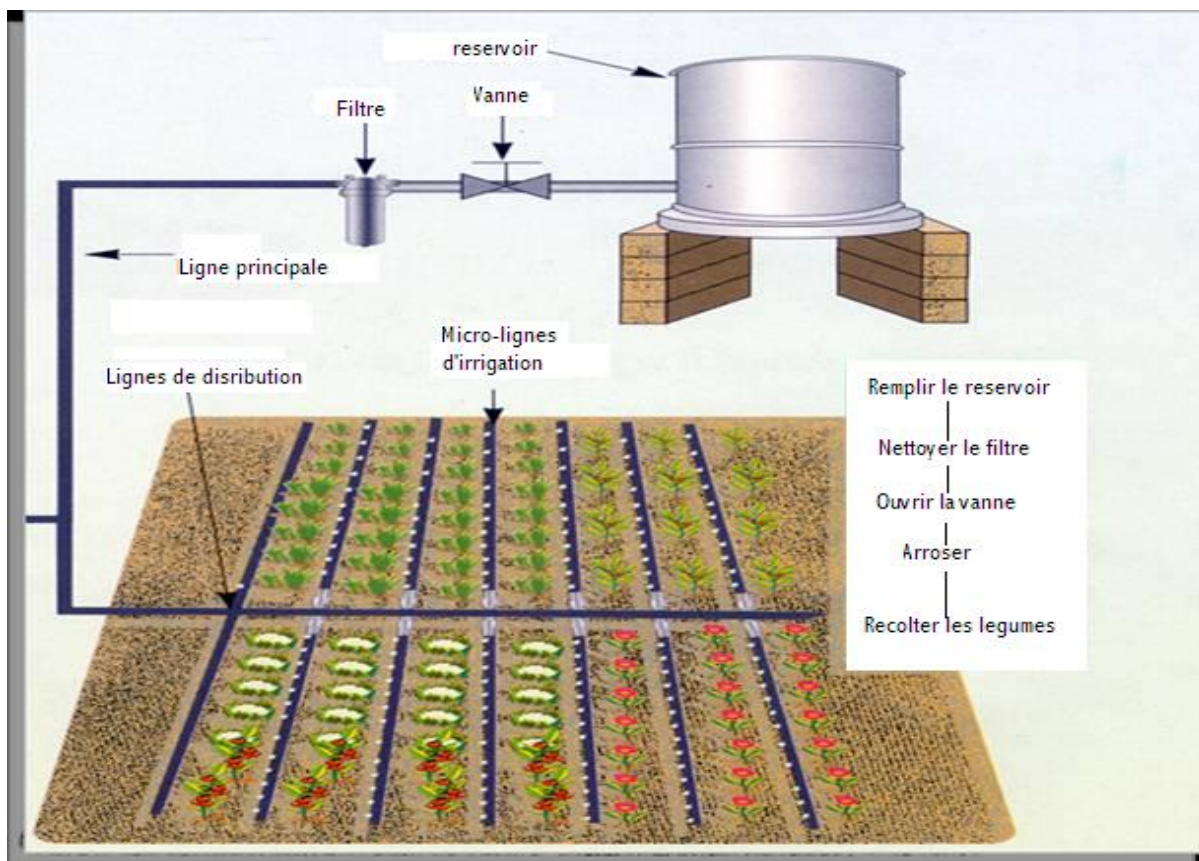


FIGURE :. Le « Family Drip System » ou Système d'irrigation familial

Le Jardin Potager Africain (JPA)-selon la conception décrite par le professeur Dove Pasternack (ICRISAT/NIGER) et réalisé à Keur Yaba-est conduit en culture intensive en associant des fruitiers au maraîchage. Ceci permet de créer un micro-climat sous nos tropiques.

Le type familial qui est à basse pression est très adapté en milieu rural où on n'a pas les moyens d'exhaure et de pression préalable. Ce système permet d'avoir une pression de

0,3 atm en fin de ligne avec un simple support de 1 m de hauteur.

Dans le cas actuel nous utilisons 60 l d'eau par jour répartis équitablement entre le matin et le soir. En sus que le système permet au producteur de s'adonner à d'autres activités. D'autres avantages sont perçus :

- Gain de temps ;
- Meilleur rendement : 6 kg/m² contrairement à l'arrosoir (2 kg/m²) et l'aspersion (3 kg/m²) ;
- Moins de pression parasite ;
- Economie d'eau (efficient à 90 %) ; et,
- Moins de main d'œuvre arrosage.

Les rendements obtenus avec le type familial, comparés aux autres systèmes, montrent que le goutte à goutte est un moyen efficace pour atteindre la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté tout en contribuant à limiter l'exode rural et l'immigration des jeunes.

5.2 Activités de production

La réalisation de cette activité s'est opérée à travers l'exécution de certaines tâches comme l'acquisition d'intrants, la formation en pépinière, le repiquage, les entretiens des cultures et la récolte.

Sur la base de l'évaluation de la campagne précédente, GREEN SENEGAL a soumis au Technicien de l'ICRISAT les besoins exprimés par les producteurs. Ainsi, des semences d'oignon variété violet de galmi ont été mises à la disposition des producteurs par le technicien de l'ICRISAT. En outre, d'autres intrants tels que les engrais chimiques (composés et urée) et des produits de traitement ont été achetés par GREEN SENEGAL et mis à la disposition des producteurs.

Les résultats obtenus en termes de quantités produites sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau1. Facteurs de production mobilisés pour la campagne saison froide pour les producteurs de Keur Yaba Diop et le centre de formation de GREEN SENEGAL

Désignation	Quantité	Site	Observation
SEMENCES			
Semences oignon (vté violet de galmi)	12 kgs	Keur Yaba Diop	Chaque producteur a reçu 200 grs
Semences oignon (vté violet de galmi)	2,5 kg	Keur Yaba	Plants destinés à compléter repiquage parcelles producteurs
Semences oignon (vté violet de galmi)	1,5 kg	Centre de Green	Repiquage parcelles du centre
Semences concombre	300 grs	Centre Green et Keur Yaba Diop	
Semences tomate	300 grs	Centre Green et Keur Yaba Diop	
Semences laitue	300 grs	Centre Green et Keur Yaba Diop	Repiquage déjà effectué
PRODUITS DE TRAITEMENT			
Décis	5 l	Keur Yaba Diop	
Rocky 2,5	3 l	Keur Yaba Diop	
ENGRAIS			
Phosphate tricalcique	525 kgs	Keur Yaba Diop	
Urée	150 kgs	Keur Yaba Diop	
Petit matériel agricole			
Pulvérisateur	6 de 12 litres	Keur Yaba	1 pulvérisateur/10 producteurs
Pelles carrées	12	Keur Yaba Diop	
Râteaux	12		

Séateurs	12	Keur Yaba Diop	
----------	----	----------------	--



Figure 2 : Présentation d'une pépinière d'oignon de producteur

Noms et prénoms des producteurs	Superficie/m ²	Production (Kg)	Prix moyen (FCFA)	Recettes (FCFA)
Baye Modou Gueye	500	320	250	80000
Talla Diop	375	1080	225	243000
Moussa Ndiaye	375	880	200	176000
Malo Camara	500	270	250	67500
Amy Sy Diop	500	600	250	150000
Diaya Dione	500	440	250	110000
Ndèye Sylla	500	320	250	80000
Ndiaga Camara	500	400	250	100000
Bara Ndiaye	500	400	250	100000
Nogaye Diallo	500	480	250	120000
Samba Daro	500	1120	250	280000
Yamar Diop	500	680	250	170000
Pape Camara	375	640	250	160000
Malo Camara	375	400	250	100000
Ndèye Dione	375	720	250	180000
Chiekh Fall	375	640	250	160000
Matar Ndiaye	375	640	250	160000
Modou Gueye	500	640	250	160000
Penda Sarr	500	640	250	160000
Mbenda Ngingue	500	400	250	100000
Astou Guèye Diop	500	1120	250	280000
Ndickou Ba	500	760	250	190000
Pape Lo	500	0	0	0
Astou Diop	500	320	250	80000
Sérigne Bara Sylla	500	240	250	60000
Maty Diallo	500	400	250	100000
Ibrahima Diop	500	1100	250	275000

Sérigne Ndiaye	500	480	250	120000
Dado Sow	500	240	250	60000
Mbaye Camara	500	400	250	100000
Awa Thioune	500	0	0	0
Thiawa Faye	500	0	0	0
Gallo Dioum	500	400	250	100000
Ndiaga Thiaw	500	420	250	105000
Mbaye Sène Ba	500	420	250	105000
Thiékhoulé Khoulé	250	240	250	60000
Ngoné Mbaye	250	280	250	70000
Ngouda Diop	375	400	250	100000
Yacine Ndaw	500	240	250	60000
Dial Diop	500	280	250	70000
Fatou Diop	500	280	250	70000
Saliou Diop	500	240	250	60000
Maty Séné	500	200	250	50000
Awa Sarr	500	200	250	50000
Mbaye Sow	500	480	250	120000
Pape Mbaye	375	240	250	60000
Chiekh Yaba Diop	500	780	250	195000
Abdou Yaba Diop	500	880	250	220000
Gorgui Ka	500	520	250	130000
Bolé Mbaye	500	440	250	110000
Nogaye Diop	500	240	250	60000
Ecole	500	840	250	210000
Ousmane Kandé	375	240	250	60000
Abdou Codou	375	880	250	220000
Nogaye Ndiaye	375	320	250	80000
Amy Diop Yaba	500	440	250	110000
Ndiogou Gueye	375	1000	250	250000
Magatte Diop	500	280	250	70000
Abdoulaye Diaw	500	0	0	0
Samba Diaw	500	0	0	0
TOTAL	27875	27950		6 987 500 FCFA

Les rendements nous indiquent sur le travail abattu par le producteur sur sa capacité à respecter les itinéraires techniques, sur ses aptitudes à gérer sur le plan de la fertilisation.

Pour cette technologie les optimas de production se situent à 1500 Kgs pour 500 m².

Ce tableau montre que quelques échecs ont été notés au niveau de 5 producteurs et des rendements qui varient entre 200 Kgs et 1120 Kgs.

Pour les recettes les marges se situent entre 280 000 et 50 000 Fcfa pour les 55 producteurs.

Si on considère une dépense moyenne par producteur de 46 495 fcfa pour l'achat des intrants (semences, engrais et produits de traitement) et l'eau d'irrigation

pendant une période de 4 mois, le bénéfice net varie entre 3505 FCFA et 233 505 FCFA par producteur. La main d'œuvre et les frais de formation, de suivi et l'amortissement du matériel du matériel et des équipements n'étant pas pris en compte.



Figure : Transport de la récolte du périmètre au lieu de stockage

5.3 Magasin de stockage

Le problème de la qualité des infrastructures de stockage des produits maraîchers est réel au niveau du village. C'est pourquoi, le projet TIPA a jugé nécessaire de procéder à la réfection et à l'équipement du magasin de stockage afin de créer les conditions minimales pour un bon stockage des produits maraîchers.

5.4 Collaboration institutionnelle

L'expérience du TIPA dans le village de Keur Yaba Diop a suscité beaucoup d'intérêt auprès de certaines structures techniques, de bailleurs de fonds et d'organisations de producteurs. Par conséquent, l'équipe de Green Sénégal et de l'Ambassade d'Israël ont reçu plusieurs visites. L'Ambassade d'Israël a convié le 9 octobre 2007 certains opérateurs et responsable d'organes de presse à une visite du projet TIPA. Les participants ont visité le Centre de formation de GREEN et le périmètre de Keur Yaba Diop. Au mois de février 2008, l'équipe de Green Sénégal a reçu les délégations de la Direction Générale de la Coopération au Développement de la Belgique, des producteurs de Ndoffongor encadrés par l'ANCAR de Fatick, de la direction du Centre de Coopération Technique Agricole de Wageningen au Pays Bas. Au mois de mars 2008, une délégation composée de responsables de la Banque Mondiale, du programme pour les services agricoles et l'organisation des producteurs

(PSAOP). Une délégation du Ministère Israélien de la coopération (MASHAV) a également visité le projet.

5.5 Visite d'échanges

Cette visite a été organisée à la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (9^{ème} édition) le 1 mars 2008 à Dakar.

L'objectif visé à travers l'organisation de cette visite est de permettre aux producteurs de s'enquérir des innovations dans le domaine de l'agriculture et de la production animale.

Cette visite a été organisée de la manière suivante :

- visite guidée des stands par les producteurs ;
- Organisation d'un forum d'échange sur les activités menées par GREEN SENEGAL.

Ce forum été présidé par le Directeur de la FIARA et la Directrice de GREEN SENEGAL avec la présence d'autres partenaires de GREEN SENEGAL et la presse.

5.6 Formations réalisées

Dans le but de renforcer les capacités des producteurs dans les différents domaines d'activités notamment la gestion organisationnelle et les itinéraires techniques de production des séances de formation ont été organisées insitu et au centre de formation de Thiénaba par le personnel d'encadrement du projet de Green Sénégal et de l'ICRISAT. Au total 5 formations ont été organisées. Ces formations ont touché les 60 producteurs. La démarche pédagogique adoptée à consister à une phase théorique et une autre pratique.

5.7 Relation publique

Pour faciliter l'appropriation du projet par les différents acteurs une série d'activités a été organisée notamment l'enregistrement d'émissions radiophoniques avec la station Sud FM de Thiès et la confection de bâches sur le système d'irrigation goutte à goutte grâce à la collaboration avec un entrepreneur local.

5.8 Mise en place d'un réseau d'échange

L'introduction du système d'irrigation goutte à goutte à basse pression en milieu rural a donné des résultats positifs ; cependant certaines contraintes ont été notées. Par conséquent, pour faciliter les échanges entre les utilisateurs (producteurs, centre de formation, université) un réseau a été mis en place et qui va couvrir l'ensemble du territoire national. Les méthodes de communication vont s'articuler autour d'organisation de visites d'échanges, l'ouverture d'un portail internet, l'enregistrement et la diffusion d'émission radiophonique, etc.

5.9 Emission radiophonique

En collaboration avec le GIE des producteurs de Keur Yaba un programme d'émissions radiophonique a été élaboré avec la station Sud FM de Thiès avec qui Green Sénégal a noué un contrat de prestation de service. Ces thèmes couvrent les

aspects liés à l'impact du système goutte à goutte dans la lutte contre la pauvreté, les aspects techniques, la commercialisation des produits, etc.

5.10 Production d'un film

Pour capitaliser l'ensemble des expériences liées à la réalisation du projet, un film documentaire a été produit. Ce film permettra de faire une bonne diffusion de l'expérience du TIPA au niveau national.

5.11 Conclusions

La réalisation de cette phase du projet juillet 2007 à juillet 2008 a permis la consolidation des activités de production grâce à une meilleure maîtrise par les producteurs du fonctionnement du système. C'est ce qui est à l'origine des résultats obtenus en terme de production même si des efforts restent à faire en matière de formation sur les itinéraires techniques de production en fonction des espèces à développer. Par conséquent, l'impact socio-économique du projet est apprécié positivement par les producteurs.

Des initiatives individuelles sont développées par certains producteurs en matière de diversification des produits c'est le cas de l'introduction de l'arachide, de la pastèque, de l'oseille de guinée par certaines productrices.

Certains problèmes sont rencontrés au niveau de la protection des cultures par les producteurs du fait de l'apparition de certains parasites au niveau de certaines parcelles comme les nématodes.

Malgré ces résultats des insuffisances sont notées au niveau de la gestion de l'information commerciale en rapport à la fluctuation des prix mais aussi au niveau de l'organisation des producteurs.

Les actions entamées pour améliorer les conditions de stockage des produits pourront jouer un rôle important dans l'amélioration des ventes des produits dans un contexte fortement marqué par les produits importés.

L'amélioration des capacités organisationnelles des producteurs permettra de régler les problèmes de pièces de rechange et d'accès aux semences de qualité.

VI. PROJET 9 ACP SE 016 Assainissement des centres secondaires - Phase I, eaux pluviales : Programme IEC

INTRODUCTION

L'Office Nationale d'Assainissement du Sénégal bénéficie dans le cadre du 9^{ième} Fonds Européen de Développement (FED) d'un financement de l'Union Européenne pour la réalisation d'un projet d'assainissement des eaux pluviales des villes de Diourbel, Mbacké, Mbour, Tivaouane et Richard-Toll consistant en la création d'un réseau de canaux avec passages busés d'une longueur totale d'environ 30 km et l'aménagement de cuvettes d'infiltration :

❖ **Mbacké : 2 cuvettes : une de 26 829 m³de capacité et une autre de**

18 000 m³

❖ **Diourbel : 2 cuvettes : une de 48 553 m³et une autre de 14 300 m³**

❖ **Tivaouane : 1 Cuvette : 40 000 m³**

❖ **Richard-Toll : 1 bassin de 4375 m³**

Les travaux ont été réalisés respectivement par les entreprises SINCO pour les villes secondaires de Mbacké et Diourbel (lot1), Tivaouane (lot3) et Richard-Toll (lot 4) et de ceux de la ville Mbour (lot 2) à l'entreprise FOUGEROLLE. La surveillance et le contrôle des travaux été assuré par le bureau HYDEA.

L'ONG GREEN SENEGAL a été sélectionnée pour l'exécution du volet IEC dans ces différentes villes pour une période de 7 mois juin à décembre 2008 pour un montant de 130 187 500 Fcfa.

Le présent rapport fait le point des activités qui ont été réalisées au cours du mois de décembre 2008. Ce rapport s'articule autour des axes suivants.

6.1 Objectifs et résultats attendus de la campagne d'IEC

Objectifs généraux

- Effectuer le diagnostic du milieu de chaque zone du point de vue socio-économique, culturel, organisationnel ;
- Mener des activités de communication dans le but d'impliquer et de faire participer les acteurs, partenaires et bénéficiaires d'une part et d'assurer une gestion durable des infrastructures à travers de bons comportements des usagers d'autre part.

Objectifs spécifiques

- Faire une revue documentaire à partir des documents existants (plan directeur, rapport ESAM, monographie de chaque ville, etc..)
- Rencontrer les autorités administratives et locales pour les informer et recueillir des informations complémentaires à la revue documentaire ;
- Développer une plus grande implication des communes, des structures de l'Etat et des populations à côté de l'ONAS ;
- Inciter les populations à participer à la préservation des ouvrages d'assainissement ;
- Développer des mécanismes participatifs de gestion durable des ouvrages ;
- Faire une mobilisation sociale des populations sur une croisade contre l'insalubrité de manière durable ;
- Développer un cadre de coopération avec les ONGs, les communes, le service d'hygiène et les structures de santé sur le plan de la communication par l'approche communautaire ;
- Soutenir les programmes d'assainissement en cours.

6.2 Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- Le diagnostic du milieu de chaque ville ;
- La conception de supports communicationnels ;
- Le renforcement des capacités ;
- Le développement d'une communication de proximité ;
- Le développement d'une communication de masse ;
- L'amélioration de l'implication et de la participation des acteurs et partenaires.

6.3 Résultats obtenus de la campagne d'IEC par domaine d'activité et par axe

a) Démarrage des activités

Pour le démarrage des activités inscrites dans le document contractuel, les documents qui suivent ont été mis à la disposition de GREEN SENEGAL.

- Lettre de notification de l'attribution du marché à GREEN SENEGAL adressée par l'Ordonnateur National délégué du FED au Ministère de l'Economie et des finances en date du 15 avril 2008 ;
- Contrat contenant le cahier des prescriptions spéciales signé par la directrice de GREEN SENEGAL en date du 3 juin 2008 ;
- Organisation d'une réunion du comité de pilotage réunissant les représentants de la DDI, de l'Union Européenne, de l'ONAS et du Groupement GREEN SENEGAL/PRESTIGE pour des échanges sur les procédures administratives et financières ;
- Mise en place de l'équipe de coordination et organisation d'un atelier de formation pour une mise à niveau de l'équipe par rapport au planning d'intervention, au cadre institutionnel du projet et sur la méthodologie PHAST/SARAR. Cet atelier été animé par l'équipe de l'ONAS et de GREEN SENEGAL ;

Il s'en est suivi la mise en place de l'équipe de coordination et d'animation. Aussi dans chaque commune une logistique adaptée a été installée pour permettre aux animateurs et superviseurs de travailler dans des conditions optimales eues égard à leurs termes de références.

b) Sélection des animateurs

La mise en place du staff du projet en collaboration a permis à la direction de GREEN SENEGAL de procéder au recrutement des animateurs dans chaque ville. Du fait de la nécessité de respecter le critère résidence de l'animateur dans la ville concernée des échanges ont été opérées avec les collectivités locales bénéficiaires pour ce recrutement. Ainsi dans chaque axe, un coordonnateur a été déployé et dans chaque commune la coordination du travail assurée par un superviseur appuyé par un pool d'animateurs. Le tableau suivant fait un récapitulatif de la répartition des 53 animateurs suivant les villes d'intervention.

Ville	Nombre d'animateurs
Diourbel	10
Mbacké	9
Tivaouane	13
Mbour	12
Richard Toll	9

c) Rencontres avec les autorités administratives et services techniques

Dans toutes les villes (Mbacké, Diourbel, Mbour, Tivaouane et Richard Toll), l'équipe de coordination s'est présentée aux autorités administratives pour exposer les

objectifs du projet et solliciter leur concours dans l'organisation des rencontres de Cadre de Concertation Communal et faciliter la participation des services publics de l'Etat dans le processus de capitalisation et d'appropriation des infrastructures. C'est ainsi que dans chaque ville, nous avons pris l'attache des Préfets qui nous ont beaucoup assistés dans cette tâche. Si pour certains une simple présentation a suffi, pour d'autres, il a fallu faire recours à une lettre d'introduction et de présentation de notre mission. Ce même procédé a été appliqué pour rencontrer les chefs de services départementaux comme le service d'hygiène, les cadastres, l'urbanisme le district sanitaires entre autres.

En plus du caractère protocolaire, ces rencontres ont permis d'associer depuis l'élaboration de la stratégie d'IEC, les services techniques qui ont pour la plus part marqué un vif intérêt dans la démarche et dans l'approche traduite par une pleine participation aux différentes activités et un engagement affirmé quant à la poursuite du travail de sensibilisation avec une implication soutenue dans le fonctionnement des cadres de concertation implantés dans les communes.

La participation effective des autorités administratives s'est matérialisée à travers l'organisation des comités départementaux de développement (CDD) dans l'ensemble des villes. A cet effet, l'équipe de l'ONAS et GREEN SENEGAL ont fait des communications sur le cadre institutionnel et les réalisations physiques mais aussi sur la stratégie adoptée pour la campagne d'IEC. Ces CDD ont été des moments d'échanges intenses entre les acteurs sur la pertinence des ouvrages mais aussi sur la stratégie pour une meilleure implication des acteurs.

d) Rencontres avec les délégués de quartier

Dans les 22 quartiers traversés par le réseau sur toute la zone d'intervention du projet, soit les cinq villes, les délégués de quartier qui constituent l'élément déterminant du dispositif de départ ont été associés. Plusieurs rencontres ont été tenues avec eux pour affiner la stratégie de mise en œuvre du programme IEC avec des réunions soit individuelles soit groupées. Soucieux de la réussite et de l'appropriation du projet, les délégués de quartiers ont beaucoup contribué dans l'identification des différentes parties prenantes agissant sur l'espace géographique que constitue le quartier. Ces facilités progressivement transformées en synergie nous ont permis d'identifier les organisations et ou regroupement agissant dans les quartiers ainsi que leur s domaines d'intervention.

e) Rencontres avec les Chefs religieux et autorités coutumières

Tous les leaders religieux et coutumiers recensés dans les différents quartiers ont été visités pour qu'ils adhèrent à notre cause. A ce niveau, il faut relever que l'ampleur des réalisations faites dans les communes a plutôt facilité l'acceptation de notre requête. Il faut relever également leur implication dans la sensibilisation au plus haut niveau si l'on considère que des autorités comme Serigne Abdou Aziz Sy de Tivaouane ou encore Ibrahima Badiane (Iran Ndao) ont particulièrement plaidé notre cause dans les différentes manifestations religieuses ou émissions radiophoniques qu'ils ont eu à animer.

f) Rencontres avec des personnes ressources

Plusieurs personnes ressources susceptibles de contribuer efficacement à l'atteinte de notre mission ont été rencontrées. Parmi celles-ci on peut noter :

- l'association des commerçants car dans certaines villes comme Tivaouane, et Mbour, le réseau traversent carrément le marché
- les présidents d'ASC et de mouvements associatifs intervenant à l'échelle communale comme l'ODCAV et le conseil de la jeunesse
- les responsables d'ONG, d'agences comme Tostan, APROSEN, qui interviennent dans le domaine de l'assainissement.

g) Atelier de lancement du programme dans les différentes communes

Dans chaque commune, un atelier de lancement du programme a été organisé. C'est ainsi que durant la période du 15 au 18 juillet 2008 s'est tenu le lancement du programme dans l'axe Tivaouane-Mbour. Il en est de même pour les axes Diourbel-Mbacké et Richard-Toll dans la période du 21 au 25 juillet 2008.

Les ateliers de lancement ont constitué des moments forts de partage et d'échanges en ce sens qu'ils ont permis de regrouper autour de l'autorité administrative et des élus locaux toutes les sensibilités impliquées dans la bonne marche du projet. Ce fut également le lieu de la présentation du programme notamment l'approche méthodologique mise en place par GREEN SENEGAL pour asseoir une campagne de sensibilisation à la hauteur des espoirs placés en lui par l'ONAS et l'Union Européenne. L'ONAS par le canal des experts en suivi évaluation a aussi profité de ces moments de rencontre pour présenter le cadre institutionnel du projet « Eaux Pluviales et Assainissement » en apportant tous les détails nécessaires dont les participants et les bénéficiaires avaient besoin pour d'avantage susciter l'implication des populations et de tous les acteurs du début à la fin des activités.

RENFORCEMENT DE CAPACITES						
Thème de FORMATION	période	MBACKE	DIOURBEL	MBOUR	TIVAOUANE	RICHARD TOLL
Utilisation des outils FAST	juillet	09 personnes formées	10 personnes formées	12 personnes formées	13 personnes formées	09 personnes formées
Outils de la MARP	juillet	09 personnes formées	10 personnes formées	12 personnes formées	13 personnes formées	09 personnes formées
Rôles et responsabilités des comités de gestion de quartiers		26 personnes formées	25 personnes formées	52 personnes formées	28 personnes formées	15 personnes formées
Rôles et responsabilités du cadre de concertation communal	Aout	25 personnes formées	21 personnes formées	40 personnes formées	30 personnes formées	19 personnes formées
Santé et la prévention des maladies liée à l'eau	Octobre	17 personnes formées	14 personnes formées	24 personnes formées	24 personnes formées	15 personnes formées
Gestion des ouvrages mis en place	Novembre	17 personnes formées	14 personnes formées	24 personnes formées	24 personnes formées	15 personnes formées

Les autorités locales, principales bénéficiaires des réalisations dans le cadre du projet, ont également magnifié le travail entrepris par l'Etat du Sénégal par l'entremise d'ONAS et avec le soutien financier de l'Union Européenne. De leurs interventions, l'on retiendra surtout la pertinence du projet en se sens qu'il vient répondre à un vœu longtemps émis de débarrasser les populations des eaux stagnantes pendant la période hivernale. Ils se sont tous engagés à appuyer GREEN SENEGAL dans le travail d'IEC dans leurs communes respectives.

C'est sur ces mêmes termes que les autorités administratives et les populations à travers les cadres de concertation ont abondé, ce qui a permis dans chaque localité de disposer d'un cadre propice pour la réalisation de notre mission. Il faut aussi souligner le travail abattu par les média dans la diffusion de l'information car au sortir des ateliers de lancement, les populations des quartiers concernées s'étaient déjà mobilisées pour accueillir les animateurs pour le démarrage des visites à domicile.



Photos : Participation des populations et des délégués de quartier

h) Les Formation

Pour une bonne exécution du programme, différentes formations ont été organisées au profit des animateurs relais, des comités de gestion mis en place et des cadre de concertations élargies aux collectivités locales mais aussi aux services décentralisés de l'Etat. Ainsi, au total 103 personnes ont été formées à Mbacké et l'accent a été d'avantage mis sur les rôles et responsabilités des COGES avec 25% suivi des mécanismes de mise en place du cadre de concertation communal avec 24%. Ce choix se justifie corrobore le souhait exprimé par les partenaires de voir porter et approprier le programme par les populations bénéficiaires. Ces mêmes tendances ont été observé à partout à Diourbel avec un total de 48%. Elles ont été plus nettes à Mbour et Tivaouane avec respectivement 56% et 54% contre 42% à Richard Toll.

Les formations ont cependant été plus sélectives pour certaines thématiques notamment l'utilisation des outils Phast, la MARP et dans une moindre mesure la gestion des infrastructures et la santé en ce sens qu'elles étaient exclusivement réservées aux animateurs de terrains et dès fois ouvertes à certains membre de COGES (cf figure 6).

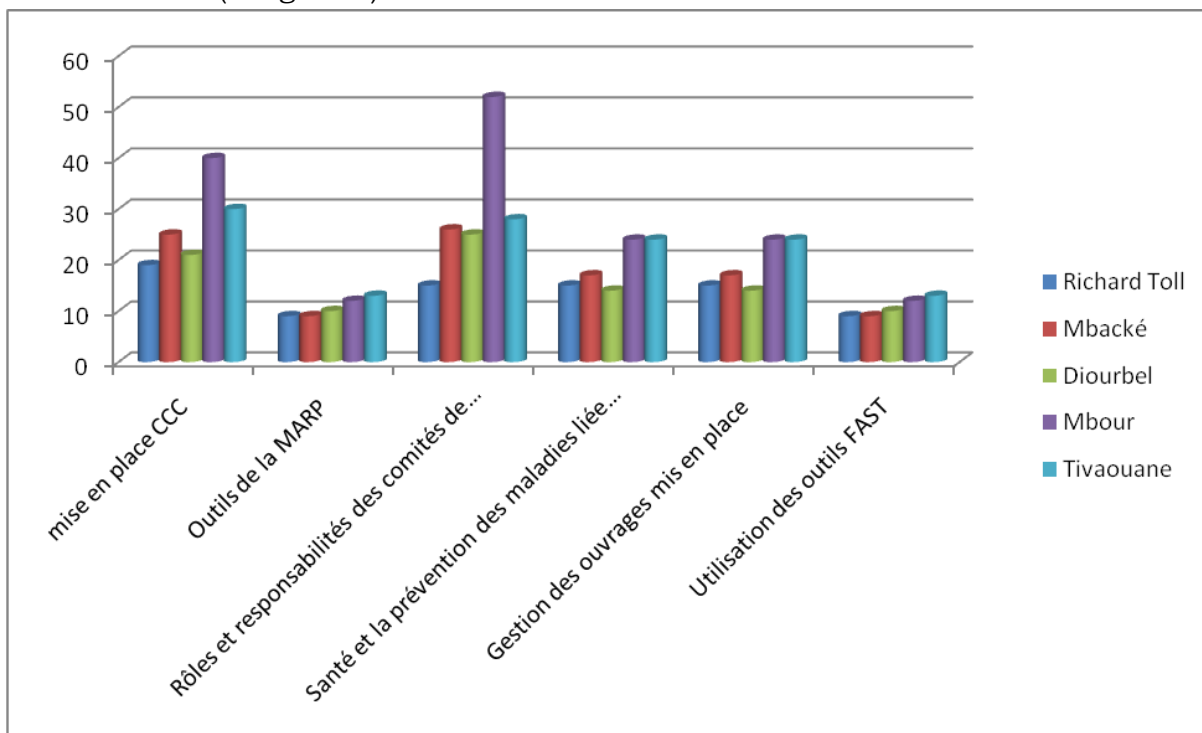


Figure 6 : récapitulatif des formation dans les différentes villes

i) La conception et l’administration des outils

CONCEPTION SUPPORTS COMMUNICATIONNELS						
OUTILS PHAST	Période	MBACKE	DIOURBEL	MBOUR	TIVAOUANE	RICHARD TOLL
DEPLIANTS	décembre	400	400	400	400	400
AFFICHES	juillet	1000	1000	1000	1000	1000
T-SHIRT	Juillet - décembre	1000	1000	1000	1000	1000
OUTILS PHAST	juillet	20	20	20	20	20

La conception de ces outils en étroite relation avec les responsables de ONAS ont permis de dérouler le programme de communication de masse à l’endroit des populations

j) Les émissions radiophoniques

Les émissions radiophoniques constituent des outils importants dans la stratégie de communication de masse pour une meilleure information et sensibilisation des différents acteurs sur les problèmes d’assainissement des centres secondaires. Pour ce faire, GREEN SENEGAL a signé des contrats de prestations avec certaines radios de la place notamment la radio SUDFM pour les villes de Mbour, Mbacké et Diourbel, la radio FM Tivaouane pour la même ville et la radio DUNYA pour la ville de Tivaouane.

Ces contrats prévoyaient l’enregistrement, la diffusion et rediffusion de 200 émissions.

Au total 60 émissions ont été enregistrées diffusées et rediffusées soit 160 diffusions.

Les thèmes principaux concernaient :

- la présentation du projet (objectifs, stratégie, partenaires, etc.) ;
- la présentation des comités de gestion et cadres de concertation (composition, structuration, missions, etc.) ;
- la gestion des ouvrages d’assainissement ;
- les problèmes liés aux maladies hydriques.

Les acteurs qui ont largement participé à l’animation des émissions sont l’équipe de GREEN SENEGAL, les expertes de l’ONAS, les responsables des Collectivités locales, les structures techniques, les délégués de quartier et les membres des comités de gestion de quartier (homme, femme, jeunes).

COMMUNICATION DE MASSE						
Période		MBACKE	DIORBEL	MBOUR	TIVAOUANE	RICHARD TOLL
EMISSION RADIO	Juillet - décembre	9	9	14	14	14

Par rapport au format des suggestions pertinentes ont été faites notamment à Diourbel pour l'amélioration de l'impact des émissions en recourant aux techniques de synchronisation avec la radio Baol FM qui a été créée par le Conseil régional.

k) La communication de proximité

COMMUNICATION DE PROXIMITE						
VAD	Aout-décembre	800	3325	820	1746	1156
FOCUS GROUP	Aout-décembre	47	70	189	29	20
ROAD SHOW	Novembre	1	1	1	1	1
SKETCH	Novembre	1	1	1	1	1

Les résultats obtenus à travers la mise en route de cette technique de communication ont été très satisfaisants dans la mesure où des changements de comportement notables ont été observés dans les quartiers d'intervention concernant la mise en place de comités de surveillance, le volontarisme de certaines personnes homme et femme dans la protection des regards et des bassins d'infiltration

VII. PROJET EN COURS

TITRE	BAILLEURS	MONTANT	DUREE
Projet « Infoclim »	CRDI	5 400 000	3 ans
Partenariat multi-acteurs pour l'adaptation des communautés aux changements climatiques	CRDI	52 000 000	3 ans
SOLS SOC		85 000 000	3 ans

Projet promotion de la RNA	UICN	32 000 000	15 mois
Etude de filières forestières	FAO	6000000	6 mois
Elaboration PLD	PNDL	35 100 000	3 mois